



Aménagement du paysage urbain 2003 2013

École
d'architecture
de paysage

Nicole Valois

LIBRE ACCÈS

Projet pilote réalisé
en collaboration avec
la Direction des
bibliothèques
de l'UdeM.

Les Presses de l'Université de Montréal

Aménagement du paysage urbain
2003-2013

Illustration de couverture

Extrait du projet de Frederick Gladu et Benoit Coppens d'Eeckenbrugge
« Sur une même voie » Dessin de Benoit Coppens d'Eeckenbrugge

Illustration du dos de couverture

Extraits des projets de Josianne Garon-Labrecque, Isabelle L'Écuyer et Catherine Philibert (p. 20) et de Alexandre Guertin et Caroline Poirier (p. 42)

Remerciements

L'auteure tient à remercier tous les étudiants de l'*atelier d'aménagement du paysage urbain* durant ces années, ainsi que ceux qui ont accepté d'archiver leurs travaux sur le web ou qui ont prêté main-forte durant la publication en fournissant des photos. La sélection a été difficile à faire, car tous les projets méritaient d'être montrés.

Elle remercie également tous les chargés de formation pratique et les auxiliaires d'enseignement dont l'encadrement en atelier auprès des étudiants a été crucial. Enfin, elle remercie Peter Jacobs, Rémy Laporte et Paula Meijerink pour leur soutien et leurs commentaires, ainsi que Vincent Varin-Lacasse pour avoir été prendre la photo d'Estimauville à Québec.

Directrice de la publication

Nicole Valois
Professeure agrégée à l'École d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Mise en page et graphisme

Laetitia Chastel
Julia Colpron
Laurence Crouzet
Camille Ménard

Révision de textes

Maryse Froment-Lebeau

ISBN 978-2-7606-3439-8 (PDF)

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2014

Table des matières

Préface	7
Introduction	9
L'atelier d'aménagement du paysage urbain	10
Sélection de travaux
2003 Paysages d'infrastructures	18
2004 Carré Viger	24
2005 Boulevard Saint-Laurent	30
2006 Abords de l'autoroute 25	36
2007 Site du tri postal	44
2008 Ateliers municipaux Rosemont	54
2009 Îlot Bennett-Letourneux	66
2010 Secteur d'Estimauville et avenue Pierre-De-Coubertin	76
2011 Plateau Mont-Royal	88
2012 Quartier des Grands-Jardins	94
2013 Meadowbrook	104

Préface

Poursuite de la créativité

La créativité et l'innovation sont au cœur de la pédagogie de l'École d'architecture de paysage et sont conformes à la mission de l'Université de Montréal. La diffusion de la production créative des étudiants est essentielle pour influencer et instaurer des discussions sur la qualité et l'avenir de notre environnement collectif. Partager les idées des étudiants avec un public plus large suscite la réflexion critique et l'inspiration vers une prise de conscience et un engagement dans les problématiques sociales et environnementales. L'architecture du paysage, tel un acte intentionnel de changement, se positionne ainsi activement dans la société.

Cet ouvrage souligne la mission de l'École. Il s'agit du premier document de l'École diffusé en version numérique et offert en accès libre par les Presses de l'Université de Montréal. Nous célébrons cette initiative, qui permettra d'atteindre un large auditoire. Nous espérons que beaucoup d'autres projets de ce type suivront.

Ce document reflète le travail réalisé par les étudiants de troisième année de l'atelier de design APA 3352 Aménagement du paysage urbain, sur une période de dix ans. Maintenant remplacé par l'atelier siglé APA 2410 Espace urbain, ce cours a été offert pour la dernière fois en 2013, dans le contexte particulier des changements importants dans les programmes de l'École, notamment par la réduction de la durée du baccalauréat de quatre à trois ans et par l'instauration d'un programme de maîtrise en architecture de paysage de deux ans. Au fil des ans, ce cours donné à des groupes de plus en plus grands a impliqué un grand nombre de praticiens, lesquels ont collaboré à ses activités éducatives, sous la direction inspirée de Nicole Valois qui a mené la plupart des ateliers. La présence motivée de ce groupe d'architectes paysagistes pratiquant à Montréal était fondamentale pour offrir une éducation selon les plus hauts standards pédagogiques.

Archiver dix ans de production créative et positionner ce travail dans un contexte chronologique et historique témoigne de la ténacité et du dévouement de Nicole Valois, qui ont permis de rendre accessibles ces archives. Ce travail propose également un aperçu de l'évolution des attitudes envers l'environnement urbain, de l'importance de l'espace public dans notre société, et de la qualité spatiale, programmatique et écologique de notre domaine public urbain. Ces attitudes environnementales évolutives sont reflétées non seulement dans l'engagement du professeur à les faire connaître, mais également dans la diversité et la richesse des réponses des élèves.

Les projets présentés dans le présent document soulignent un changement dans les techniques de représentation, dont le passage du dessin à la main vers des rendus numériques. Le progrès technologique et l'utilisation accrue des ordinateurs marquent aussi cette période de dix ans.

L'École d'architecture de paysage connaît parfaitement la construction et la conceptualisation des environnements collectifs de la ville. L'expertise de plusieurs professeurs est orientée vers le domaine urbain et transférée aux étudiants dans les cours théoriques ainsi que dans les ateliers. Cette connaissance collective et l'effort de la transmettre sont l'une des grandes qualités de l'école, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise. Ce studio de design particulier, désormais connu sous le sigle de APA 2401 Espace urbain, joue un rôle important dans le nouveau programme en continuant sa collaboration avec la Ville.

Paula Meijerink

Directrice et professeure agrégée
École d'architecture de paysage

Introduction

L'*atelier d'aménagement du paysage urbain* de l'École d'architecture de paysage est conçu dans l'idée de célébrer la ville et de confronter les défis qu'elle pose. Il est de plus en plus évident que le monde s'urbanise. Plus de 50 % de la population humaine vit en milieu urbain, et d'ici l'an 2030, un milliard de Chinois habiteront les villes, ce qui représente 70 % de la population de ce grand pays. Selon plusieurs auteurs et agences gouvernementales préoccupés par les enjeux économiques, sociaux et environnementaux la vaste majorité des nouveaux urbains seront alors établis dans des communautés informelles et feront face à un grave manque de services.

Dans ce contexte, Montréal sert de laboratoire d'analyse pour les opportunités et les défis des dynamiques spatiale, sociale et naturelle que présente l'évolution du tissu urbain. Les sites étudiés dans l'*atelier d'aménagement du paysage urbain* sur dix ans montrent la complexité et la richesse qu'offrent les espaces ouverts en ville. Les quelques projets sélectionnés témoignent de la richesse des analyses et de propositions paysagères en milieu urbain où vit une population socialement diversifiée. Les projets sont des esquisses de solutions fondées sur la préoccupation de certains au sujet de l'histoire de Montréal, sur le vécu de la population actuelle et sur les besoins des futurs habitants, soucieux de la qualité de leur milieu de vie.

L'espace public ouvert en ville offre la possibilité d'aménager une infrastructure urbaine verte dans le respect de la flore, de la faune et des personnes de tout âge. L'agriculture urbaine, l'assainissement de l'eau et de l'air, et les lieux de détente et de socialisation variés sont quelques-uns des bénéfices de la planification et du design éclairé de l'espace urbain.

Nous sommes pleinement conscients que les propositions présentées ici ne touchent qu'une partie de la problématique urbaine, partie néanmoins essentielle au maintien et au développement d'une ville conviviale et en santé. Les projets offrent un aperçu de l'imaginaire des jeunes étudiants en architecture de paysage, mais ils livrent également un portrait de la préoccupation pédagogique de l'École quant à l'avenir du paysage urbain de Montréal.

Peter Jacobs, professeur titulaire.



PAUL DEMERS, LISE LE GARGASSON, YOANN SOURICE

L'atelier d'aménagement du paysage urbain

L'atelier d'aménagement du paysage urbain : miser sur l'architecture de paysage pour dynamiser l'urbain

Les ateliers sont au cœur du programme de l'École d'architecture de paysage depuis sa fondation en 1978. Ils ont pour objectif de préparer les étudiants à répondre à des problématiques d'aménagement du paysage urbain auxquelles ils seront exposés durant leur pratique. Les huit ateliers qui jalonnent leur parcours de la première à la quatrième année suivent une progression d'échelle allant du jardin résidentiel au territoire régional et urbain. L'atelier *Aménagement du paysage urbain*, offert comme cinquième atelier aux étudiants de troisième année, porte sur des sites urbains à grande échelle et se distingue des autres par les dimensions urbanistiques et architecturales qui accompagnent le projet de paysage, depuis l'analyse du contexte jusqu'à la proposition d'aménagement.

Cet ouvrage expose une sélection annuelle de projets réalisés de 2003 à 2013. Il se présente comme un bilan de la production étudiante depuis le début de l'archivage des travaux étudiants de cet atelier sur le web jusqu'à la dernière année où l'atelier a été donné¹. Complémentaire au site web de l'atelier, il témoigne en quelque sorte de l'évolution de la réflexion de la nature en ville et de l'aspect pluriel de la discipline mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité du milieu de vie². Si, au début des années 2000, la réaffectation des friches industrielles a capté l'attention des enseignants et des étudiants, l'identification du potentiel de verdissement d'un quartier, comme illustré dans les projets des dernières années, révèle une préoccupation grandissante de la place de la nature à Montréal. D'une année à l'autre également, la typologie d'espaces a suivi les tendances de développement de la ville, allant des abords routiers au boulevard urbain, aux infrastructures ferroviaires, aux îlots désaffectés jusqu'au quartier résidentiel et industriel.

L'atelier suivait un fil conducteur : proposer aux étudiants d'aborder le projet par la création initiale d'une structure paysagère. De fait, le projet devait fonctionner

1. L'ancien programme de quatre ans a été changé en 2011 pour un programme de baccalauréat de trois ans, suivi d'une maîtrise de deux ans en architecture de paysage.

2. Université de Montréal. *Les ateliers de paysage, École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal*. Consulté le 29 avril 2014 de http://www.atelierspaysage.umontreal.ca/paysage_urbain/.

L'atelier d'aménagement

à l'inverse des situations habituellement rencontrées dans la pratique d'un projet d'envergure où l'architecte paysagiste intervient en fin de parcours. On leur demandait de *proposer une structure paysagère selon laquelle la végétation et les espaces publics structurent l'ensemble*. Ainsi, le paysage perçu comme une porte d'entrée du projet de transformation conduisait les étudiants à fixer en amont les stratégies paysagères, à concevoir en premier lieu les espaces plantés, à imaginer diverses expériences urbaines sur l'espace public pour subséquemment déterminer des volumes architecturaux et les tracés de rue dans l'espace. Cette approche inspirée des grands maîtres comme Frederick Law Olmsted, Adolphe Alphand et Jean Claude Nicolas Forestier ainsi que de paysagistes contemporains comme Michel Desvignes met l'accent sur le potentiel de l'architecture de paysage à guider le développement, à dynamiser l'urbain et à agir comme un levier économique et social.

Afin d'amener les étudiants à réfléchir sur des enjeux d'actualité liés à la transformation de la ville et dans le but d'impliquer les acteurs, la plupart des sites étaient en projet au moment de leur sélection³. Suivant les tendances, les choix de sites se sont posés sur des friches industrielles en voie de devenir de nouveaux quartiers, des rues ou des secteurs centraux à revitaliser, des places publiques ou des parcs à vocation nouvelle. Chaque sujet d'atelier était fondé sur une approche double, soit de prendre en compte à la fois le paysage de la ville — ses repères, ses icônes, sa structure morphologique — et le paysage du lieu. Cette approche exigeait des étudiants qu'ils travaillent et pensent à plusieurs échelles en même temps et qu'ils soient confrontés à des enjeux réels de composition urbaine. Cette manière « paysagère » de voir la ville et le lieu a été nourrie des contacts avec les intervenants externes issus des milieux professionnel, municipal, universitaire et communautaire, à titre de critiques, conférenciers et collaborateurs. Leurs interventions ont contribué au dynamisme des ateliers et ont permis de lancer le dialogue sur le projet de paysage dans toutes ses dimensions pratiques et théoriques.

À travers ces projets d'étudiants, que l'on peut voir dans cet ouvrage, se dessinent des lieux attractifs et porteurs de sens pour des sites urbains de grande envergure qui rehaussent les milieux de vie des collectivités formées de gens de

3. Depuis lors, un bon nombre d'entre eux ont été réalisés tels les abords du pont de l'autoroute 25, les Ateliers municipaux et le site du tri postal.

du paysage urbain

tout âge habitant divers quartiers de la ville. Places minérales ou végétales, parcs récréatifs, aires de jeu, jardins potagers, allées arborescentes et autres espaces extérieurs s'inscrivent dans des ensembles urbains en transformation dont les enjeux patrimoniaux, socioéconomiques et historiques sont prégnants.

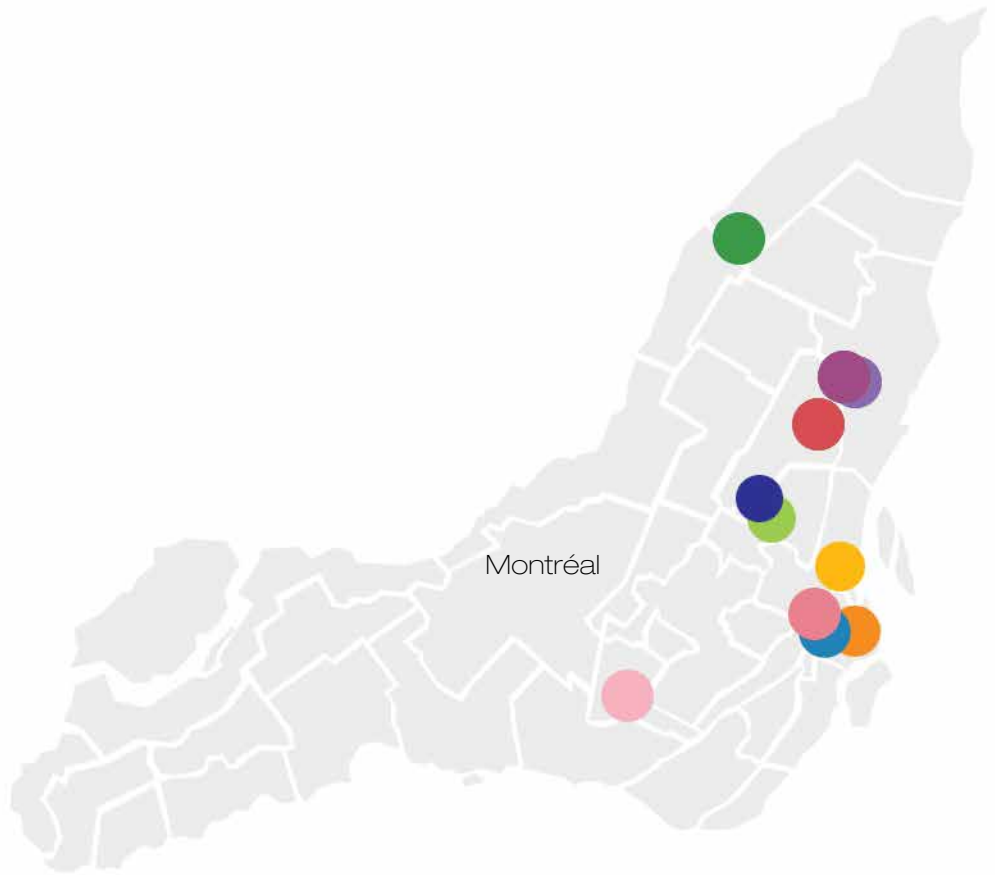
La publication des travaux d'étudiants : une tradition

La publication des projets d'étudiants en aménagement est une tradition dans plusieurs universités européennes et américaines. La Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal n'y fait pas exception. Les catalogues réalisés par les étudiants des écoles d'architecture, d'architecture de paysage, de design industriel, de design d'intérieur et de l'Institut d'urbanisme lors de l'exposition annuelle des finissants tracent l'évolution de la production étudiante depuis plusieurs années. On compte aussi à l'École d'architecture de paysage plusieurs ouvrages ponctuels rassemblant la production d'un même atelier, à l'initiative des professeurs. Un ouvrage qui regroupe une sélection de travaux sur une longue période d'atelier n'est toutefois pas coutume. On retiendra néanmoins la publication *Ville métaphore projet* parue en 1992 et qui retrace les travaux de dix années de l'atelier urbain de l'École d'architecture de l'Université de Montréal⁴. Cet ouvrage-ci reprend ce principe de cumul de projets à la différence non seulement que les dessins ont été produits principalement à l'aide de logiciels informatiques, mais aussi que la sélection suit la volonté de représenter les thèmes et les projets de chaque année⁵.

Cet ouvrage invite la communauté professionnelle et universitaire ainsi que tous les acteurs du développement de la ville à tenir en haute considération les liens qui les unissent dans l'amélioration du milieu de vie urbain. Il vise avant tout à souligner, à l'instar de tous les ateliers d'aménagement, où qu'ils soient, l'apport des enseignements et de la production des étudiants à la réflexion sur les paysages de la ville.

4. Charney, Melvin (1992). *Ville métaphore projet: architecture urbaine à Montréal, 1980-1990*. Montréal : Éditions du Méridien.

5. Parmi les initiatives qui précèdent celle-ci et qui touchent spécifiquement l'Atelier d'aménagement du paysage urbain, notons la publication suivante : St-Arnault, Julie et Valois, Nicole, ed. (2002). *Carrefour des avenues du Parc et des Pins*. Montréal. Également, le site web Les ateliers de paysage, op.cit.



Québec



Sélection
de travaux

2003

PAYSAGES
D'INFRASTRUCTURES



2004

CARRÉ VIGER
ARRONDISSEMENT
DE VILLE-MARIE

Sites avant projets

2005

BOULEVARD SAINT-LAURENT
ARRONDISSEMENT
DU PLATEAU-MONT-ROYAL



2006

ABORDS DE L'AUTOROUTE 25
ARRONDISSEMENT
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

2007

SITE DU TRI POSTAL
GRIFFINTOWN,
ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST



2008

ATELIERS MUNICIPAUX ROSEMONT
ARRONDISSEMENT
DE ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE

2009

ÎLOT BENNETT-LETOURNEUX
ARRONDISSEMENT
DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE



2010

SECTEUR ESTIMAUVILLE
ARRONDISSEMENT
DE LA CITÉ-LIMOILOU
AVENUE PIERRE-DE-COUBERTIN
ARRONDISSEMENT
DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

2011

PLATEAU MONT-ROYAL
ARRONDISSEMENT
DU PLATEAU-MONT-ROYAL

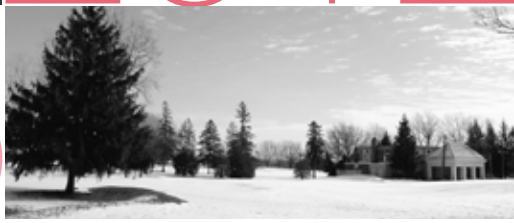


2012

QUARTIER
DES GRANDS-JARDINS
ARRONDISSEMENT
DE VILLE-MARIE

2013

MEADOWBROOK
ARRONDISSEMENT
DE CÔTE-SAINT-LUC-HAMPSTEAD
- MONTREAL-OUEST



ENSEIGNANTS

Professeurs :
Peter Jacobs
et Nicole Valois.

ÉTUDIANTS

Jean-Philippe André, Véronique Beaudoin, Jean-François Bertrand, Philippe Binet, Jonathan Bruter, Anabelle Cadieux, Mélanie Chabot, Nancy Charlton, Patrick Fabi, Adrien Gosselin, Estelle Hemidy, Frédéric Hendy, Ophélie Huyet, Alexandre Jolicoeur, Ellen Le Roux, Marc Lescarbeau, Nathalie Létourneau, Caroline Milot, Luciana Mitri, Édith Morin, Mélanie Pelchat, Véronique Pelletier, Michèle Roux, Rémy Turquin, Évelyne Vouligny.



Paysages d'infrastructures



L'édition 2003 de l'atelier porte sur le paysage des infrastructures du secteur délimité par le pont Jacques-Cartier, l'autoroute 20, l'Île-des-Sœurs et la rue Sherbrooke. Il est défini par les espaces autoroutiers, les entrées de ville, les échangeurs, les voies ferrées, les gares de triage désaffectées, des lignes et postes hydroélectriques, des terrains vacants, etc. Ces lieux où l'on voit apparaître de nouveaux développements remettent en question l'identité changeante du paysage urbain, l'accessibilité et la cohabitation entre les activités industrielles, les voies de circulation et l'habitation et l'intégration de cette dernière dans le tissu du quartier. La nature de ces sites à la rencontre de plusieurs phénomènes demande une réflexion sur la transformation du sens de ces espaces et sur leur potentiel d'appropriation.

Le projet consiste à établir dans un premier temps la programmation d'une portion choisie du secteur; par exemple, certains espaces pourront accueillir de grands parcs, et d'autres, des parcs linéaires ou encore des laboratoires écologiques. Dans un second temps, il faut élaborer une proposition d'aménagement avec des précisions quant aux matériaux de construction, au type de surface, aux végétaux, au mobilier, etc.

Entrée du pont Victoria

**Coupe A-A'**

Les immeubles sont visuellement moins importants, mais demeurent inclus dans la programmation paysagère.

Le projet d'aménagement de l'entrée de Montréal du secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest met en valeur la vue sur le mont Royal et tire profit des éléments physiques et visuels existants. La rue Bridge se transforme en axe majeur sur lequel les interventions paysagères construites et végétales accentuent le lien avec la montagne. Des murets garnis de jardinières précèdent les entrées vers les immeubles industriels; des bassins sont créés dans des espaces

**Proposition de design**

Direction visuelle

adjacents et une végétation dense est implantée afin de contrôler la vue sur les éléments industriels imposants et de la fermer sur certaines cours arrière. L'aménagement du terrain vacant situé à proximité du pont Wellington évoque l'histoire de Montréal par la mise en valeur des traces de l'industrialisation, la vue sur la métropole en arrière-plan, et le maintien de la friche à proximité de l'ancien bassin du canal de Lachine. ■

Dessin d'ambiance
La sortie du pont est traitée afin de lui donner un sens de noblesse en utilisant un effet de perspective axé sur le mont Royal. Ce seuil devient la porte d'entrée vers Montréal et, surtout, celle de l'arrondissement du Sud-Ouest.

**Secteur détaillé**

Le long de la rue Bridge, les interventions viennent enclaver les immeubles industriels par un geste paysager qui accentue la perspective sur la montagne.

Dessin d'ambiance
Une piste cyclable est aménagée aux abords de la rue Bridge.





Maquette



Propositions de design



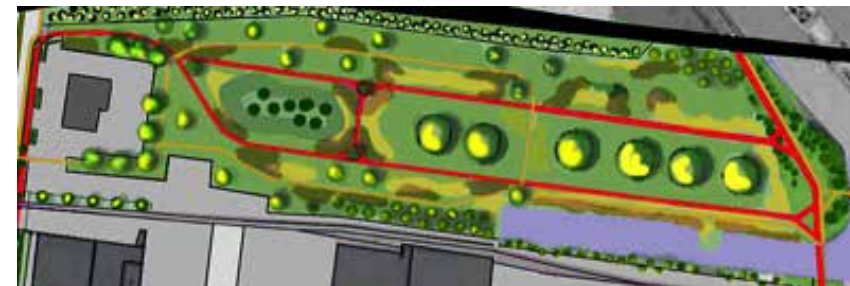
Coupe



Coupe
 Certaines cours arrière
 sont camouflées par les
 interventions afin de créer
 un environnement visuel
 des plus intéressants.



Secteur détaillé
 Pour accroître le lien entre la rue Bridge
 et le canal de Lachine, un nouveau
 tronçon de piste cyclable est implanté.
 Sa forme est inspirée de l'ancien
 bassin qui s'étendait du canal jusqu'à
 la rue Bridge. Un pont qui traverse
 le canal est aussi proposé afin de
 relier les deux rives de ce dernier.

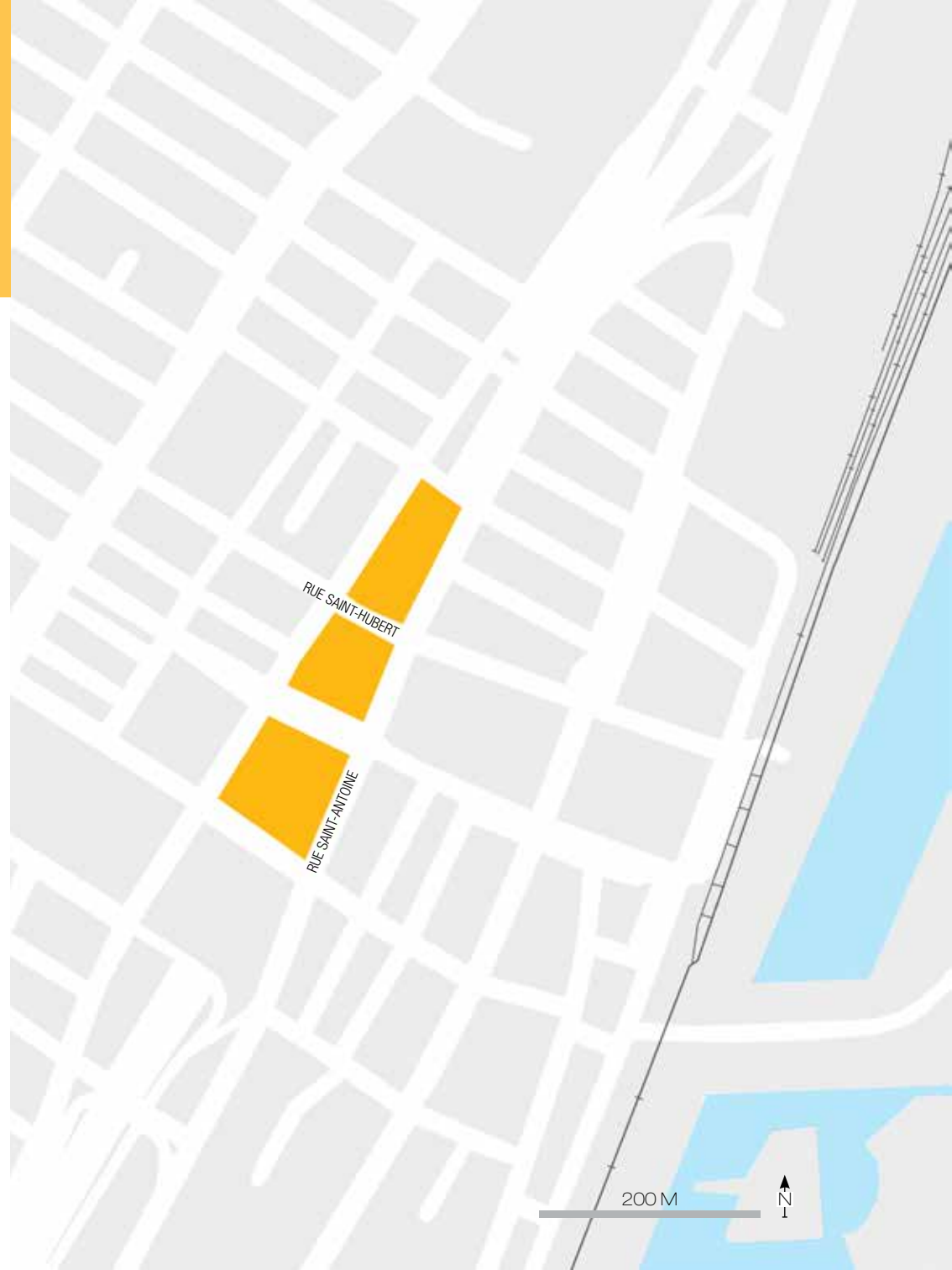


ENSEIGNANTS

Professeur :
Peter Jacobs.
CFP : NIP Paysage.

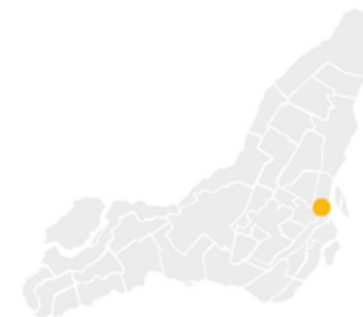
ÉTUDIANTS

Philippe Affleck, Sébastien Afribo, Martin Bérubé, Frédéric Brault, Anne-Émilie Brossard, Cédric Cloarec, Carole Crossan, Jésabelle Dicaire, Martin Ducharme, Annie Gingras, Marie Goulet, Danièle Guillemette, Oscar Hache, Ioulia Koudachkina, Anne-Marie Lafontaine, Isabelle Lina Lalonde, Caroline Larose, Clémence Lecaplain, Sylvain Lenoir, André Gabriel Lussier, Camille Merlette, Karine Monière, Nicolas Noël-Ménard, Carole Petit, Cédric Proulx, Yannick Roberge, Marie-Loup Tremblay, Yuen Man Tse, Guillaume Vanderveken, François Vienneau.



Carré Viger

arrondissement de Ville-Marie



L'atelier urbain de 2004 concerne le réaménagement du carré Viger construit au tournant des années 1980, alors que l'autoroute Ville-Marie en souterrain venait d'être terminée. Il s'agit d'un parc en trois sections dont l'une est dédiée aux jeux d'enfants et dont le design avait été confié à trois artistes différents : Charles Daudelin, Peter Gnass et Claude Thériège. Aux enjeux liés à la construction sur dalle s'ajoutent ceux liés à la requalification du secteur, à la présence des sans-abris et à la valeur patrimoniale en raison de la présence ancienne du parc Viger au XIX^e siècle et des œuvres d'artistes. Malgré les changements programmatiques et formels, le lieu a posé un défi important au fil des ans quant à son accessibilité physique et sociale, en raison de sa position entre deux quartiers différents.

Il s'agit donc d'établir une programmation en considérant ces enjeux et en prenant en compte la réalité climatique et fonctionnelle des quatre saisons, et du jour et de la nuit. Il devrait s'ensuivre des solutions de design adéquates et innovatrices.

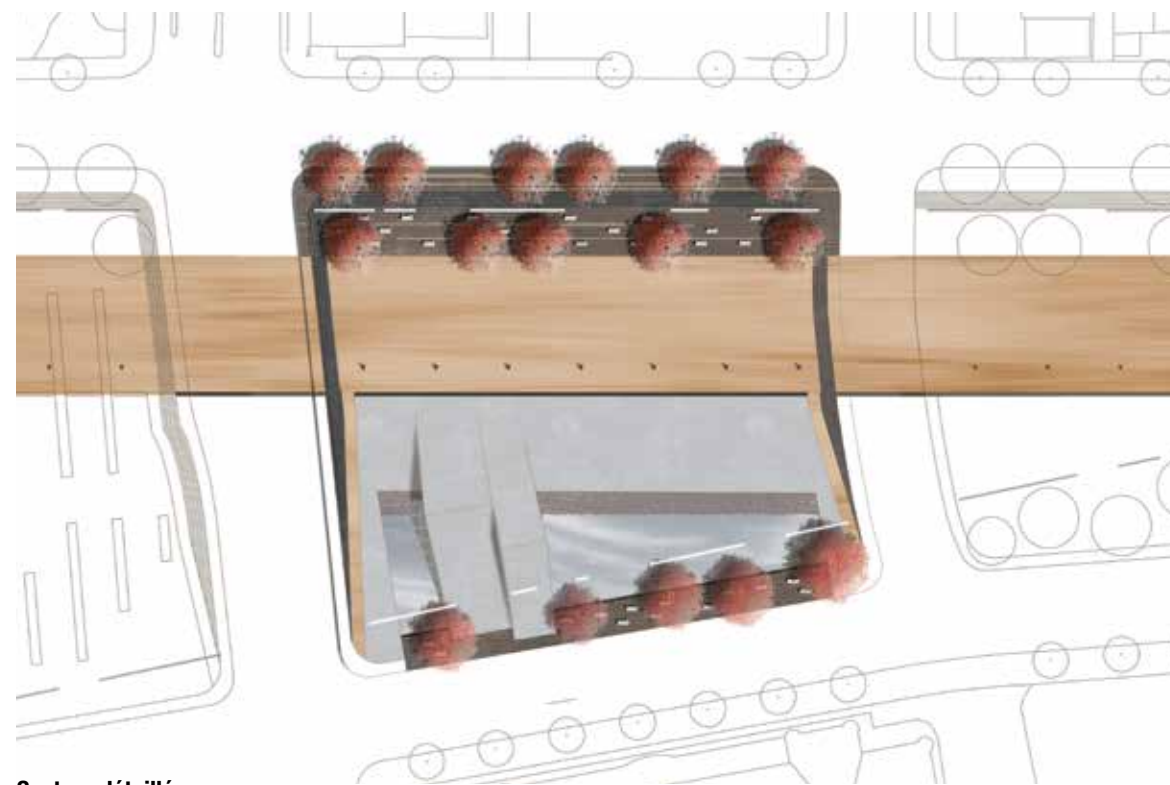


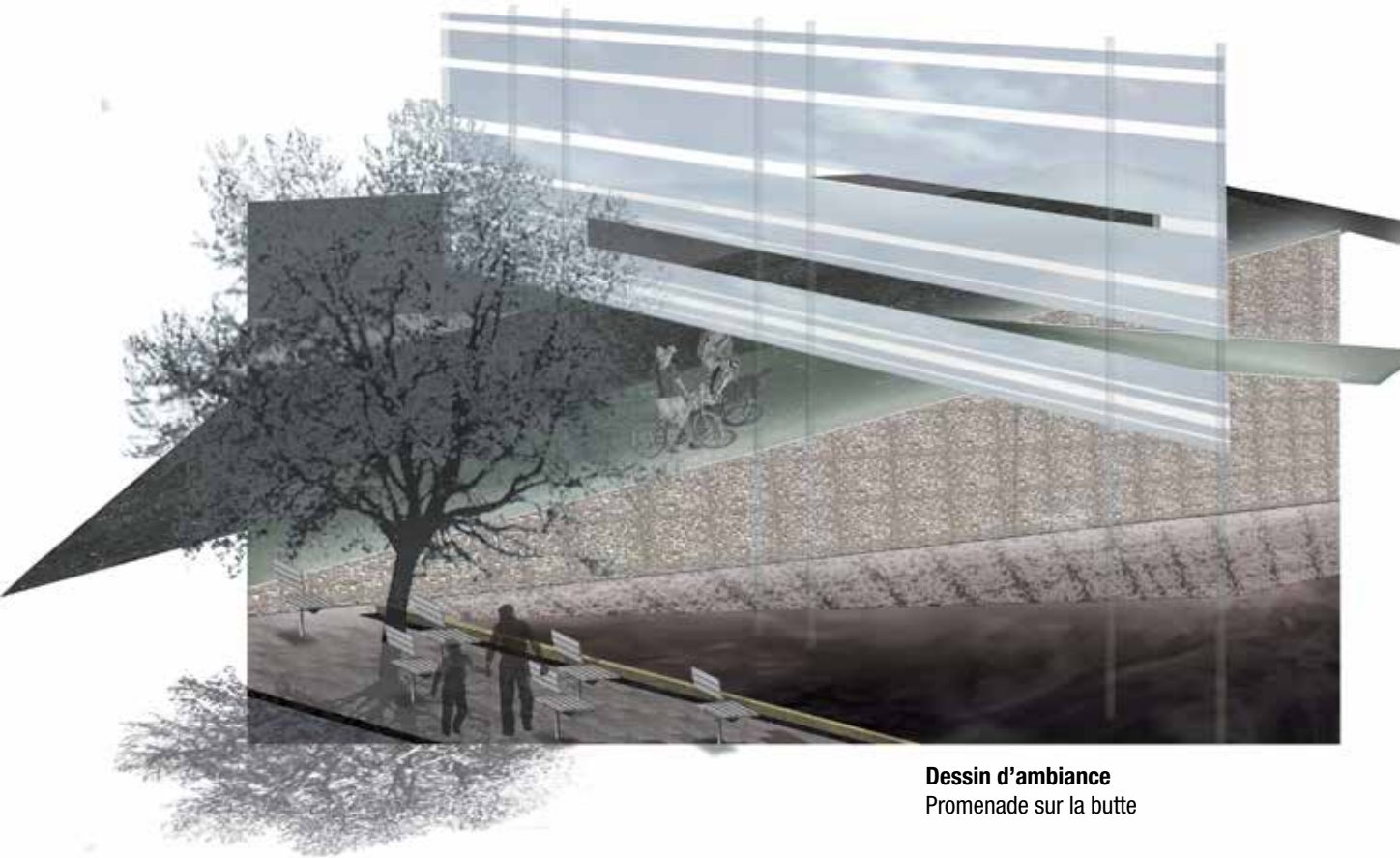
Plan directeur

Détournement de sens, tentative de faire de l'extérieur une condition d'intérieur et du passé un concept actuel, le design exploite l'idée de mouvance urbaine et de sa conséquence sur la perception visuelle, symbolique et historique. En réponse aux forces en présence tels l'ouverture sur la ville, le cadre bâti fragmenté et le contexte social varié, ces idées

se matérialisent par deux filtres visuels transparents qui bordent le site pour brouiller les limites entre son intérieur et son extérieur. Ils offrent ainsi une façon de regarder la ville depuis l'intérieur, qui n'est jamais centraliste, qui est toujours en perspective, en oblique ou en décalé. La ville devient ainsi une métaphore dans le texte clair de la ville planifiée et lisible.

Pour baliser cette expérience, des surfaces en poussière de pierre offrent de multiples possibilités d'usages; une allée d'arbres cadre les rues et une grande esplanade relie les îlots. Celle-ci fait du lieu un espace uni et spacieux, libre et ouvert sur l'expérience de la ville et de la socialisation. ■

Secteur détaillé
Îlot central et ambiance automnaleCoupe A-A'
Îlot central



Dessin d'ambiance
Promenade sur la butte



Dessin d'ambiance
Patinoire hivernale à l'îlot central

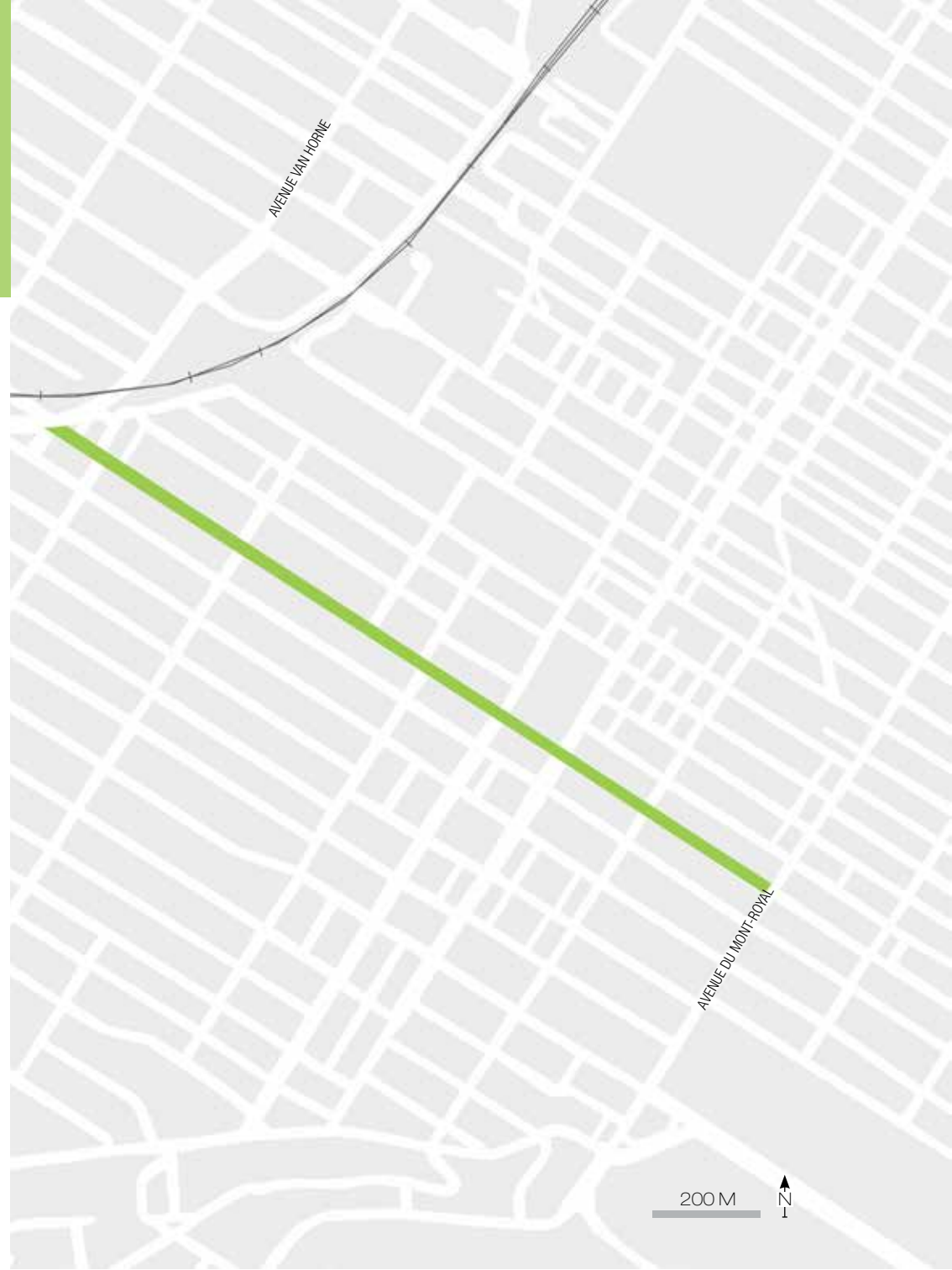


ENSEIGNANTS

Professeurs :
Peter Jacobs
et Nicole Valois.
CFP :
Jean-Philippe André
et Micheline Clouard.

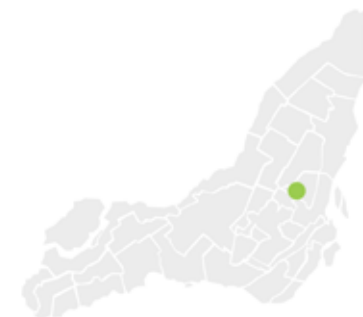
ÉTUDIANTS

Cheryl Arsenault, Élodie Berzunces, Andrea Elisabeth Brandl, Jason Brito, Catherine Caya, Marie-Laurence Chureau, Judith Côté, Marie-Ève Coulombe, Julie Dumont-Paquet, Karine Durocher, Pierre-Luc Frigon, Louis Alexandre Gagnon, Anick Jobin, Marc Meloche, François Méthot-Borduas, Bouchra Mrabeti, Guillaume Perreault, Louis-Charles Pilon, Camille Piot, Mathieu Robichaud, Vivianne Sauvageau, Laurent Senior, Mathieu Simoneau, Pauline Szwed, Mark Talarico, Véronique Wolfe.



Boulevard Saint-Laurent

arrondissement du Plateau-Mont-Royal

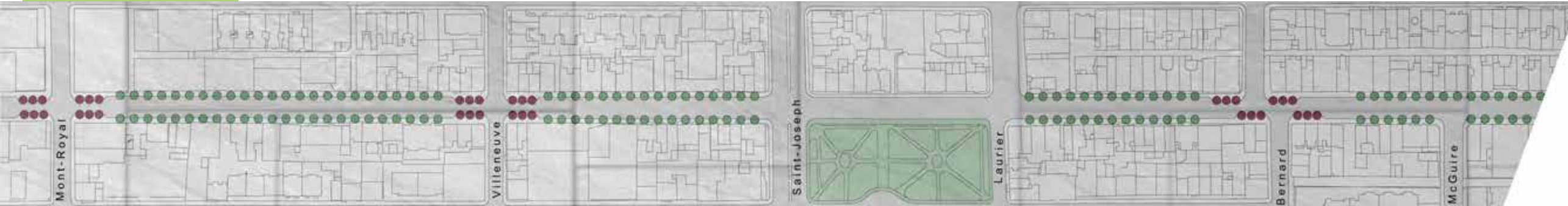


L'atelier de 2005 porte sur un tronçon du boulevard Saint-Laurent entre les avenues du Mont-Royal et Van Horne. Artère majeure de Montréal, le boulevard est à la fois une voie de transit, un secteur commercial important et un lieu de vie autour duquel plusieurs communautés culturelles se sont installées au fil du temps. Autrefois vécu comme une division entre les secteurs francophones et anglophones de la ville, le boulevard Saint-Laurent est aujourd'hui une zone de convergence culturelle. Cependant, la déstructuration du cadre architectural, la pauvreté des aménagements et l'importance des infrastructures véhiculaires et ferroviaires à proximité de Van Horne ont contribué à dévaluer ce milieu.

Les étudiants sont appelés à redessiner l'espace public de l'ensemble du boulevard, ainsi qu'à proposer l'aménagement et l'usage d'un des terrains vacants de leur choix situé aux abords dudit espace. Un des objectifs consistait à prendre en compte les avantages et contraintes des saisons en tenant compte des enjeux sur la signification du lieu, des aspects socioéconomiques et de la sécurité.

VAS-Y, FAIS-LE POUR TOI!

Marc Meloche
Louis-Charles Pilon



Dessin d'ambiance
Aux intersections, des élargissements de la surface réservée aux piétons sont construits de manière à être parallèles au boulevard Saint-Laurent. Ceci permet d'instaurer un rythme perceptible par les voitures, et par les piétons lorsqu'ils traversent à une intersection.



Plan directeur

Les intersections du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Bernard et Jean-Talon, sont aménagées afin de devenir des leviers de revitalisation économique. Elles hébergeront des commerces de proximité (boutique des Pins comme dans la Petite Italie). Le rythme donné par le marquage des intersections vient inscrire ces espaces dans le chapelet d'espaces publics bordant le boulevard Saint-Laurent, de son origine à la rue Jean-Talon.

Le réaménagement proposé du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Bernard et Jean-Talon, vise à dynamiser ce secteur hautement historique par la présence d'aires d'arrêts conviviaux, la plantation rythmée et le surfacage des trottoirs. Le rythme donné par les plan-

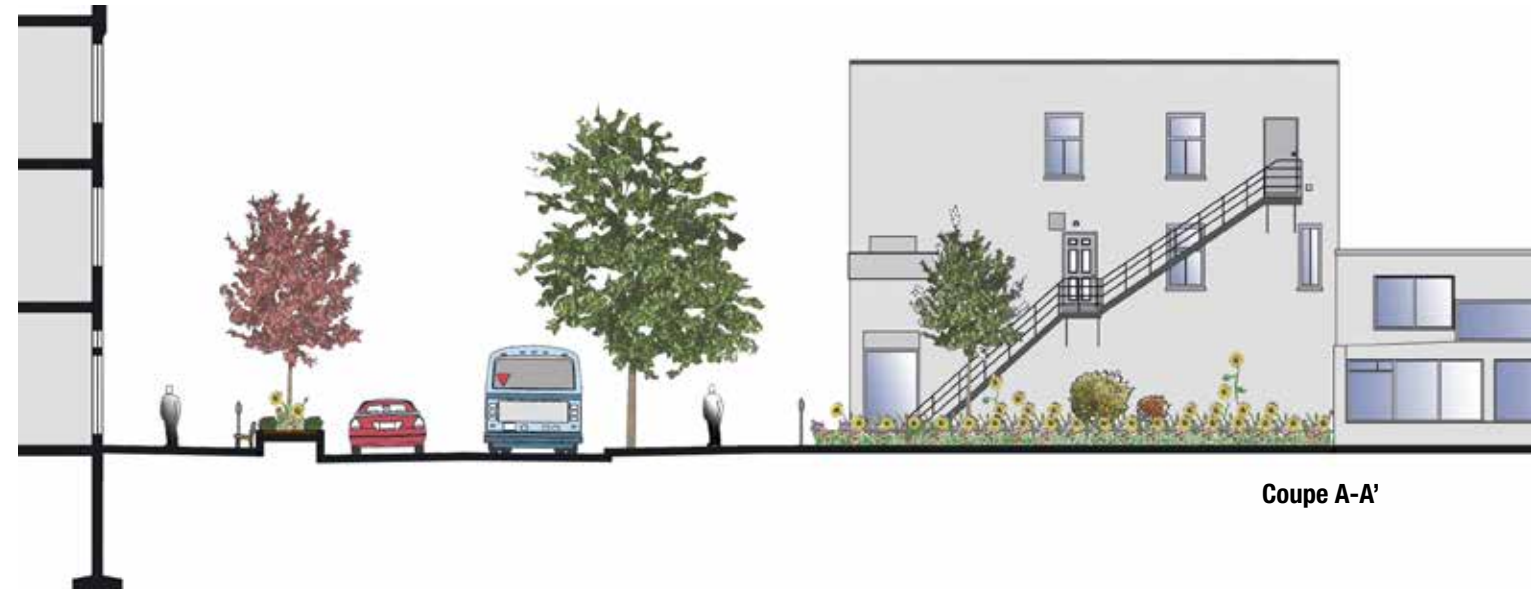
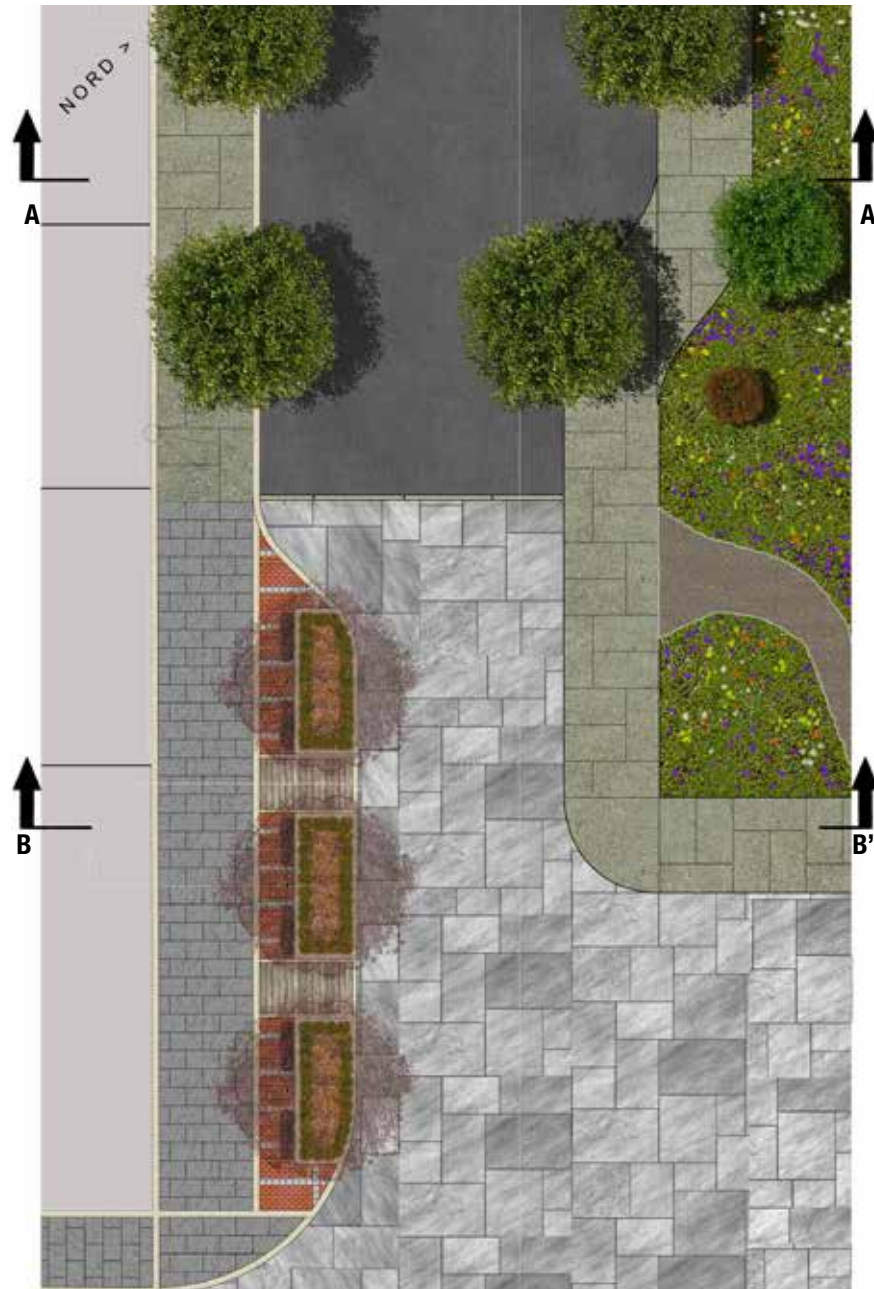
tations de trottoir et les plates-bandes plantées aux intersections, ainsi que le motif de pavage, s'inscrivent dans la continuité végétale des espaces publics bordant le boulevard Saint-Laurent depuis le Vieux-Montréal. Les trottoirs élargis aux intersections invitent les piétons

à s'y arrêter et deviennent des endroits de rencontre par excellence pour les gens du quartier, en plus de rythmer le boulevard pour les automobilistes. Les espaces résiduels (les dents creuses) sont végétalisés dans le but d'intensifier les aires végétales du boulevard. ■



Secteur détaillé

Aux intersections et entre celles-ci, un mobilier urbain et de la végétation assurent un fil conducteur dans l'aménagement. L'utilisation des espaces résiduels est importante dans la requalification de l'espace. Ceux-ci peuvent devenir des stationnements de surface extensifs. Ils prennent alors l'apparence d'un pré fleuri, lequel est aménagé au gré des utilisateurs et de la nature. Les espaces vacants, qui sont inscrits dans le cadre bâti et fortement visibles, sont aménagés en pré ou en parc. Une grande latitude est laissée au public quant à l'usage des lieux.

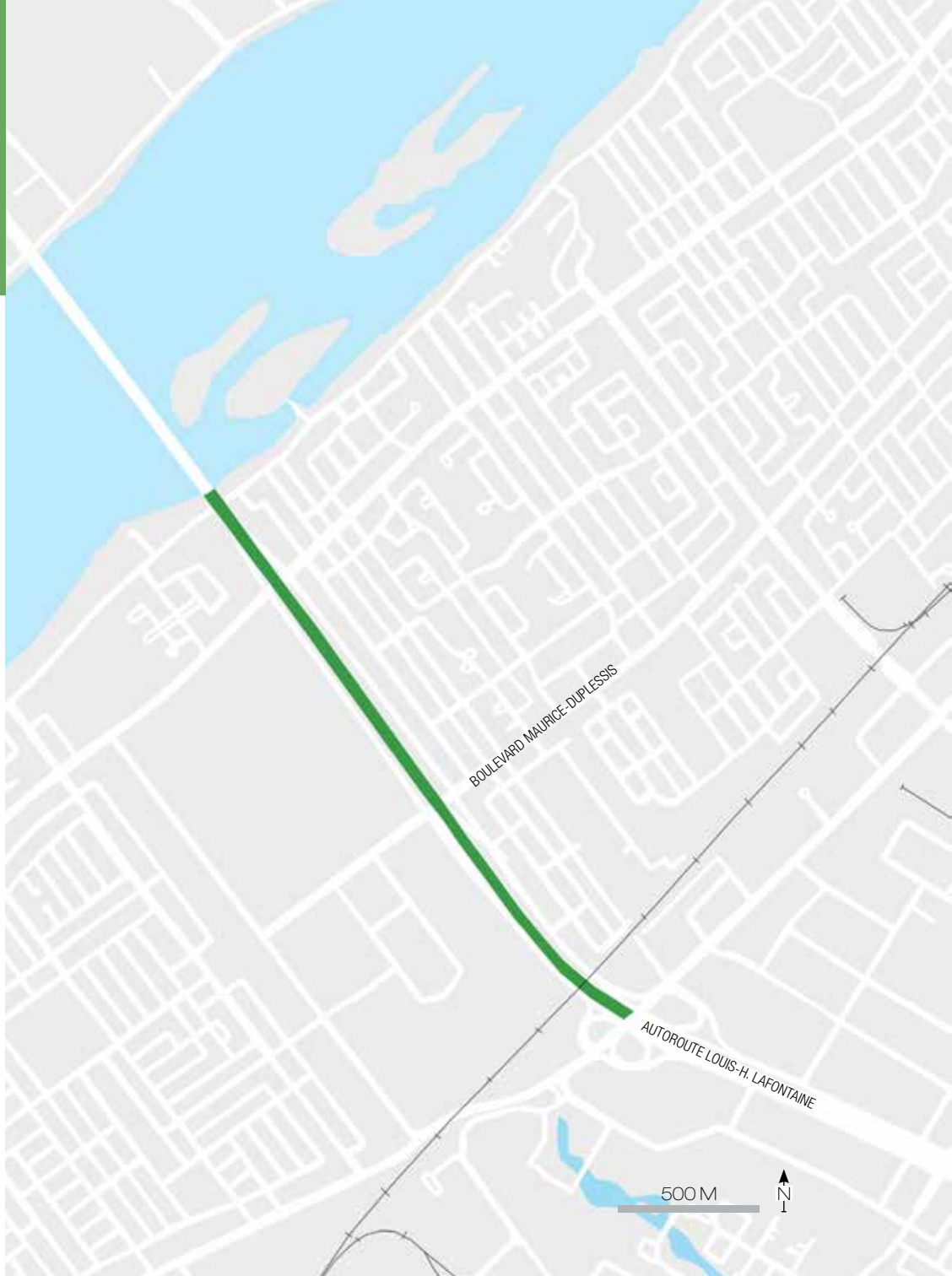


ENSEIGNANTS

Professeurs :
Nicole Valois.
CFP :
Micheline Clouard.

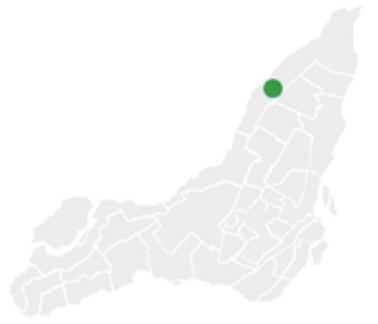
ÉTUDIANTS

Jocelyn Boily, Céline Castellan,
Mathieu Continelli, Nicolas De
Bonhomme, Sylvain Dupuis,
Marie-Ève Fortier, Mathieu
Fournier, Josianne Garon-
Labrecque, Thomas Guiot,
Benjamin Henrion, Isabelle
L'Écuyer, Sara Maillefer, Gabriel
Mauchamp, Andréanne
McCarthy, Catherine Phillibert,
Anne Poirier, Heidi Redman,
Mélanie Reinblatt, Karine
Roussy, Catherine Turcot,
Marie-Sophie Ulian.



Abords de l'autoroute 25

arrondissement de Rivière-des-Prairies



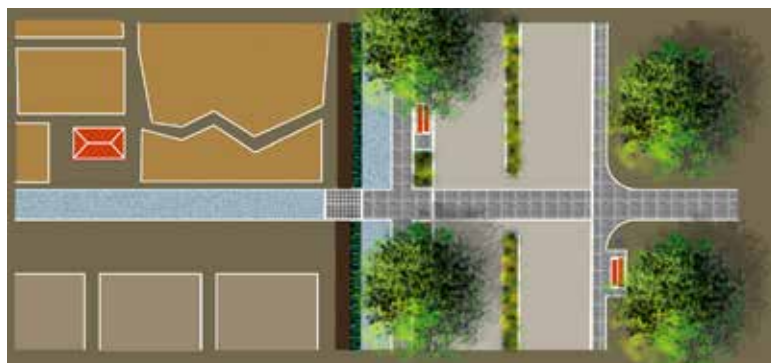
En 2006, les étudiants de l'*atelier d'aménagement urbain* évaluent comment aménager le prolongement de l'autoroute 25 en boulevard, entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont projeté au-dessus de la rivière des Prairies (maintenant construit). Il s'agit d'une voie de transit située dans un territoire à haute valeur paysagère, longeant le ruisseau De Montigny, secteur désigné « éco-territoire » par la Ville de Montréal. Autrefois agricole, le secteur est aujourd'hui principalement résidentiel, avec un cégep et un hôpital à proximité, ainsi qu'une frange industrielle. D'imposants pylônes électriques longent le boulevard.

Le projet consiste à transformer en boulevard urbain le tracé autoroutier actuel afin de répondre aux besoins du développement local et de mettre en valeur le milieu naturel dominé par le ruisseau. La cohabitation d'une zone naturelle et d'une artère de circulation est un enjeu important, de même que la conversion d'un secteur voué à l'automobile en un lieu structurant et convivial. Plus globalement, le projet remet en question la place de la nature en ville, le transport et l'habitat.



Plan directeur

Le boulevard et ses abords ont été aménagés de façon à répondre aux besoins en matière de circulation et d'espaces verts, tout en valorisant les composantes identitaires du secteur. Le boulevard, composé de quatre voies (deux dans chaque sens), est bordé d'une promenade, d'une piste cyclable et de jardins divers sur le côté ouest : jardins communautaires, pépinière, champs maraîchers et jardins collectifs. Les composantes identitaires du secteur ont été intégrées dans l'aménagement des lieux. Ainsi, les alignements d'aubépines typiquement italiens de la 6^e Avenue se retrouvent sur le grand boulevard à la hauteur du quartier résidentiel italien; les massifs arbustifs de l'hôpital sont repris à certains endroits dans les jardins; les sentiers empruntent l'esprit de chacun des



lieux qu'ils traversent. Au centre du site, la zone est transformée en multiples jardins faisant office de lieu de rassemblement. Ainsi, le visiteur prend conscience des particularités du lieu, de ses richesses et de l'essence des collectivités qui l'habitent. ■

Section détaillée

Connexion entre le résidentiel et les jardins communautaires.



Section détaillée

Intersection Perras-Louis-H.-La Fontaine

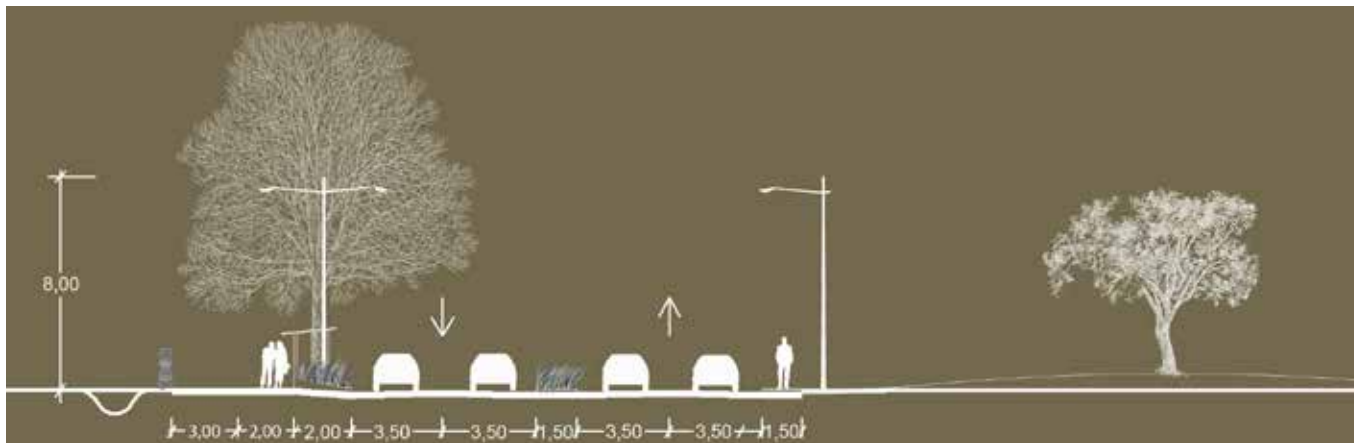


Section détaillée

Intersection Maurice-Duplessis-Louis-H.-La Fontaine



Coupe A-A'
Section jardins communautaires



Coupe B-B'
Section résidentielle



Coupe C-C'
Section commerciale et industrielle

Dessin d'ambiance
Promenade du boulevard urbain et
entrée vers les jardins communautaires
et collectifs (vue vers le nord).





Vas-y, fais-le pour toi!

This block contains a large architectural plan on the left side, featuring a grid of streets and various colored zones. Above the plan, the text "Vas-y, fais-le pour toi!" is written in yellow. To the right of the plan are several smaller images and text blocks, including a photograph of a street scene, a close-up of flowers, and a photograph of a person walking. At the bottom right of this section, there is a logo of two white birds in flight and the following text:

APA 3326
 Aménagement du passage urbain
 Professeurs: Nicole Hétu,
 Michel Giguère
 Louis-Chérie Pilon
 Marc Malachuk

Impressions



ENSEIGNANTS

Professeur :
Nicole Valois.
CFP :
Julie St-Arnault
et Micheline Clouard.

ÉTUDIANTS

Mathieu Beaudoin, France Bigot, Pierre-Olivier Binette, Yuliya Chernyshova, Jonathan Cléroux, Pascale Cometto, Michèle De Benedictis, Paul Demers, Benjamin Deshaies, Bruno Dostie, Marie-Ève Garon, André Gatién, Alexandre Gravel, Alexandre Gresset, Marie-Andrée Joncas, Valérie Lavoie, Lise Le Gargasson, Caroline O'Hara, Philippe Payette Lavallée, Sébastien Pinard, Tatiana E. Poblah, Anne Polspoel, Karen Poupard, Stéphanie Racine, Sylvane Rava, Camille Salingardes, Yoann Sourice, Florian Vilain.



Site du tri postal

Griffintown, arrondissement du Sud-Ouest



Les étudiants de l'édition de 2007 proposent un plan directeur d'aménagement pour l'ensemble du secteur du tri postal situé en bordure du canal de Lachine, dans le secteur Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest. Le secteur se distingue par son caractère industriel hérité des activités passées du canal de Lachine. Compte tenu de cet environnement à caractère patrimonial, de la proximité du centre-ville et de nouveaux usages institutionnels et résidentiels tout autour, le site subit une pression de développement très forte. La possibilité d'augmenter la densité résidentielle est envisagée par la municipalité, et on y voit le potentiel d'une vocation mixte et la nécessité de diminuer le déficit des espaces verts de ce secteur.

Dans ce contexte, l'atelier vise à formuler des solutions d'aménagement en réponse à ces enjeux et en fonction du paysage particulier que forment le canal, les vestiges industriels et la vocation patrimoniale du secteur. La programmation d'aménagement, précédée d'analyses urbaines et paysagères, est à formuler mais doit inclure des espaces publics, une bande riveraine ouverte au public et un ensemble bâti à vocation principalement résidentielle.

LIEU DE RENCONTRE

Jonathan Cléroux
Michele De Benedictis
Alexandre Gravel



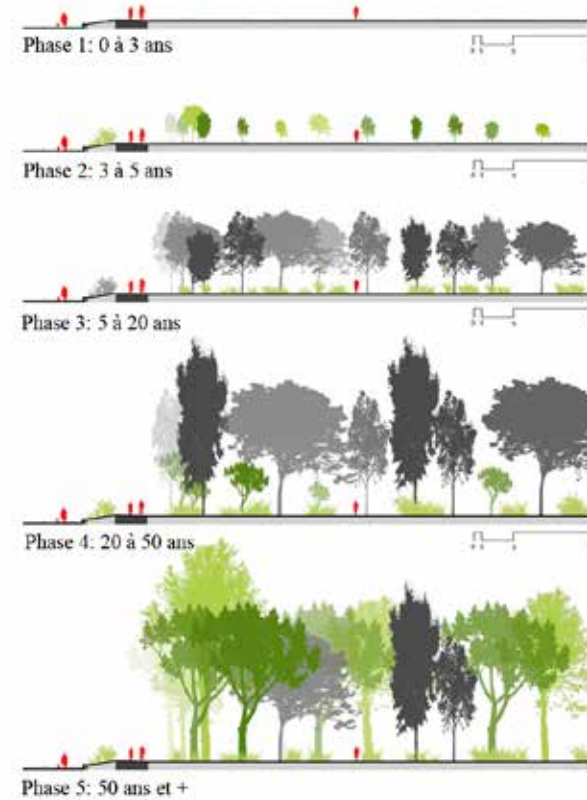
Plan directeur

La proposition actuelle met l'accent sur cette rencontre de trames afin de souligner l'entrée dans le quartier.

Avec les années, le caractère industriel de Griffintown s'est estompé. La densité de population est en baisse et les lieux de rencontre qui ont forgé ce secteur sont de moins en moins nombreux. Le réaménagement de l'îlot du tri postal redonne vie au secteur et propose des aménagements uniques pour ce quartier.

L'objectif est donc de recréer une densité de population par l'activité commerciale, industrielle et résidentielle. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité aux logements pour tous. Une place vouée aux arts et aux artistes est également prévue. De grandes superficies sont dédiées aux espaces verts, aménagés

selon une stratégie de succession végétale. De plus, une attention particulière est accordée aux places publiques, pour lesquelles une gestion durable des eaux de pluie et des eaux grises est préconisée. L'idée est également de souligner, pour l'ensemble du site, les lignes du passé industriel du secteur. ■



Programmation végétale

Une programmation est établie afin de diversifier les usages et ambiances et de répondre à tous les groupes de population du quartier et de la région métropolitaine : boisé, place publique, promenade, bâtiments d'interprétation, etc.

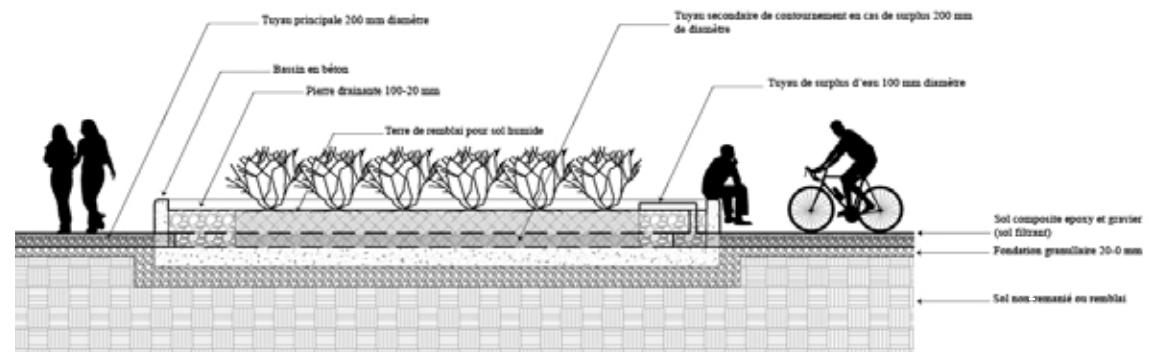


Occupation du sol proposée

Les accès au parc du canal de Lachine à partir des rues des Seigneurs et Guy sont clarifiés, ainsi qu'à partir de la rue Wellington, sur la rive sud du canal. Également, divers bâtiments devront être construits pour accueillir des étudiants, des jeunes familles, des artistes; bref, des gens de diverses classes sociales, mais aussi d'intérêts divers.



Secteur détaillé
 Cette portion du plan directeur est marquée par une place publique, point de rencontre majeur dans le développement proposé du secteur.



Détail marais filtrant

La partie centrale de la place publique constitue une promenade à travers une série de marais filtrants implantés dans le but de gérer *in situ* les eaux de ruissellement et les eaux grises provenant des bâtiments projetés.

De part et d'autre de l'espace central
 se trouvent deux places publiques dont le couvert végétal offre des zones plus intimes, propices à la détente et à la contemplation.



Dessin d'ambiance
 Passerelle



Dessin d'ambiance
 Place publique

Paul Demers
Lise Le Gargasson
Yoann Sourice



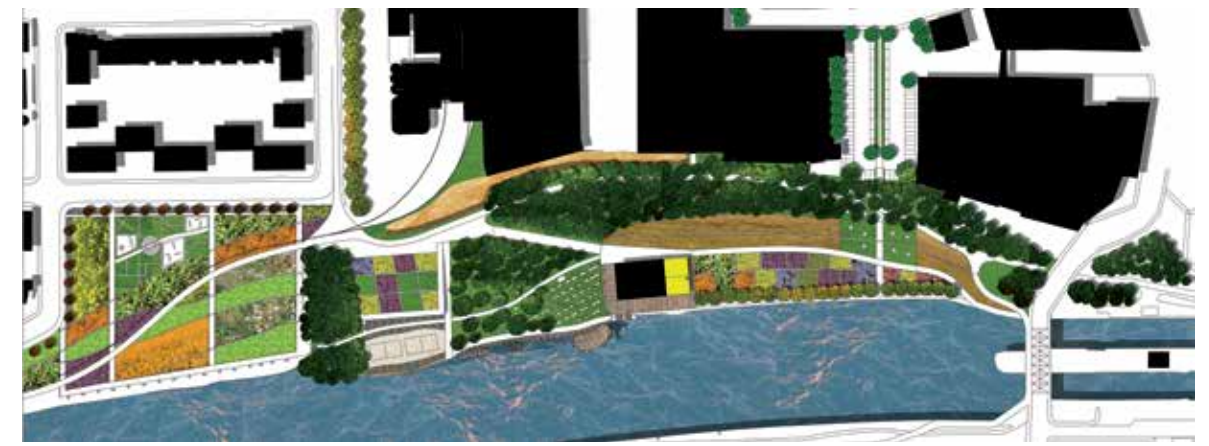
Plan directeur

Le projet repose sur la nécessité de connecter le tri postal au quartier Grifintown, en pleine transformation, et de privilégier un lien visuel entre le site et la rive sud du canal.
Il est essentiel de conserver la fluidité de passage le long du canal en y connectant les entités du site. L'alternance des ouvertures et fermetures le long de ce

parcours accentue la dynamique du canal. Ainsi, différentes ambiances et espace sont créés, dont un grand parc urbain pourvu d'un jardin phytosanitaire environnemental et éducatif.
Notre proposition exploite les marques du passé dont le site est fortement empreint. En effet, le plus frappant de cette

ancienne zone industrielle polluée sont les traces du passé encore très présentes, même si certaines sont camouflées. Nous révélons celles des anciens bassins dans le grand parc, et celles du premier canal situé au niveau des jardins phytosanitaires proposés. ■

Élévation B-B'



Secteur détaillé

Ce secteur se situe là où se concentrait l'activité industrielle au XIX^e siècle.



Dessin d'ambiance

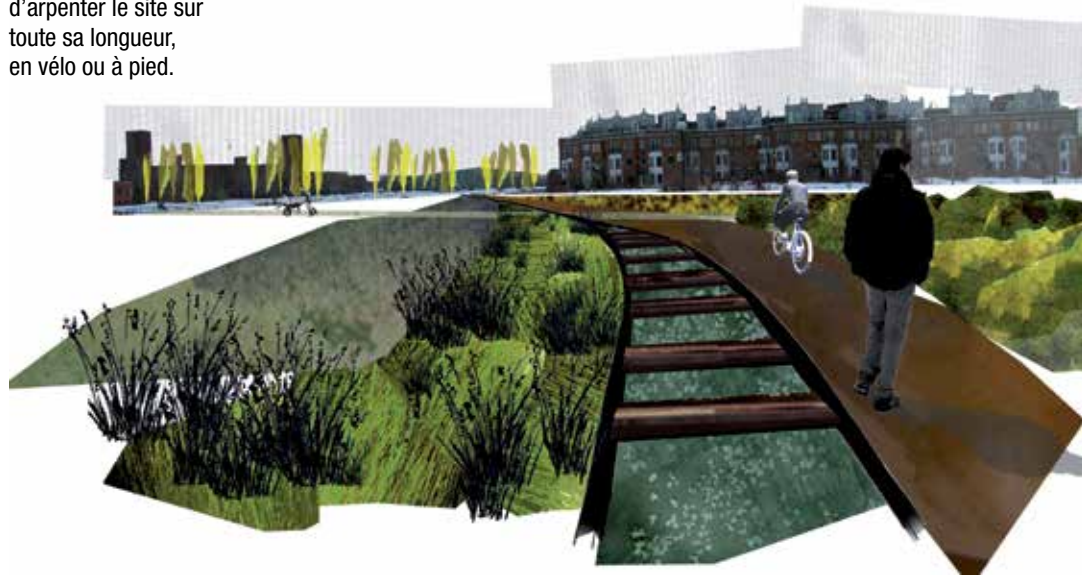
Amphithéâtre



Dessin d'ambiance
Des terrains de volleyball sont aménagés sur la plage jouxtant le canal de Lachine.



Dessin d'ambiance
Différents parcours permettent d'arpenter le site sur toute sa longueur, en vélo ou à pied.



Coupe A-A'



Dessin d'ambiance
L'enjeu principal dans le secteur est de marier phytoremédiation, sensibilisation et jardin public.



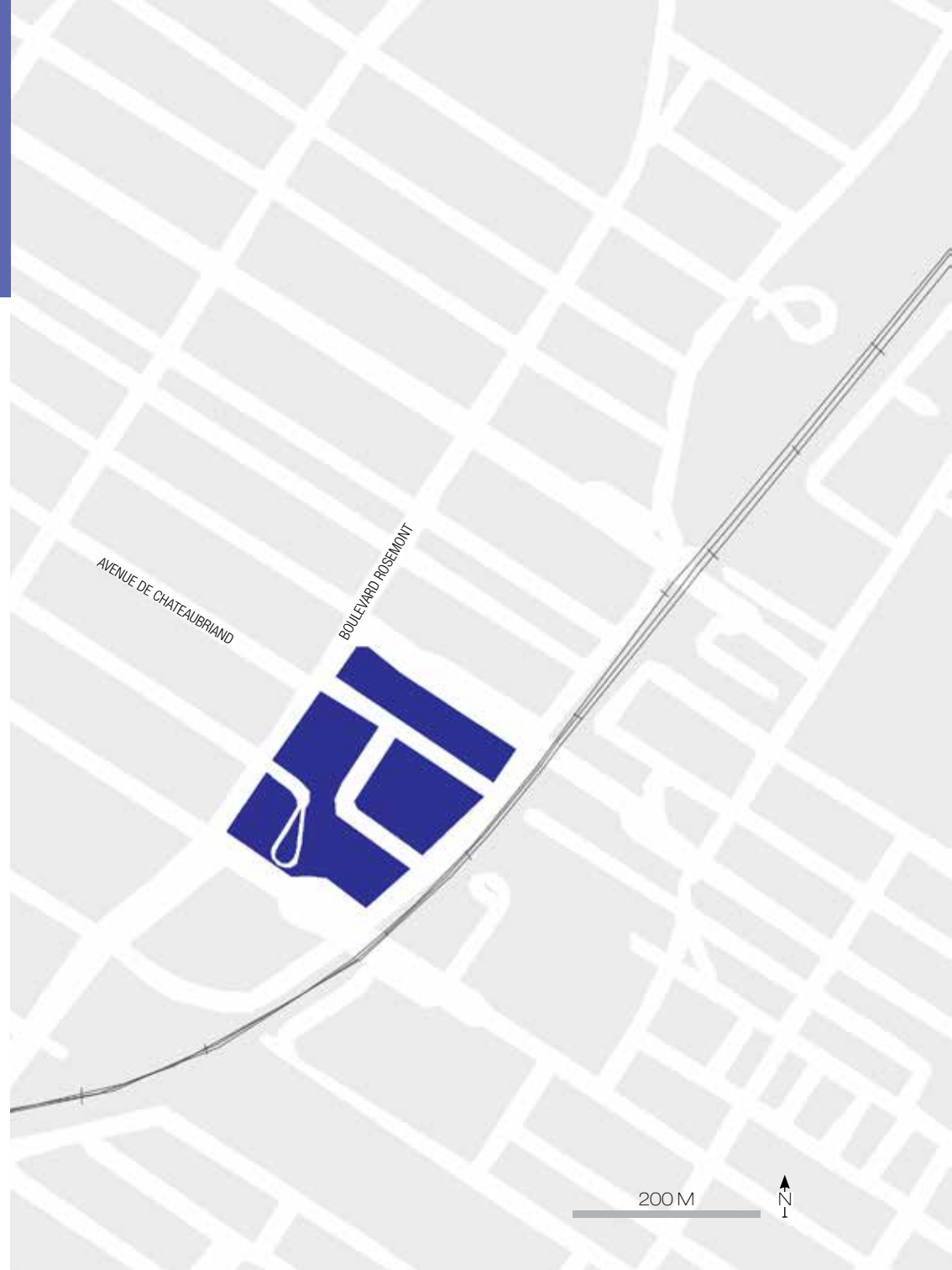
Coupe C-C'
Une coulée verte sauvage rappelle l'emplacement du canal original qui vient naître en pente douce à la hauteur de l'eau sur la berge.

ENSEIGNANTS

Professeur :
Nicole Valois
Moniteur :
Gabriel Bérubé.

ÉTUDIANTS

Nisrine Abou Chacra, Anne Aubin,
Katerine Beaudry, Marie-Andrée
Bertrand, Virginie Carignan,
Audrey Clermont, Anne Daveluy-
Morency, Karoline Davignon,
Sébastien Deguire, Marc-André
Desaulniers, Justine Desbiens,
Élise Gaudry, Aurélien Hubert,
Jacinthe Inkel, Marie-Charlotte
Jollant, Valérie Tremblay-Gravel,
Lionel Van den Abeele.



Ateliers municipaux Rosemont

arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

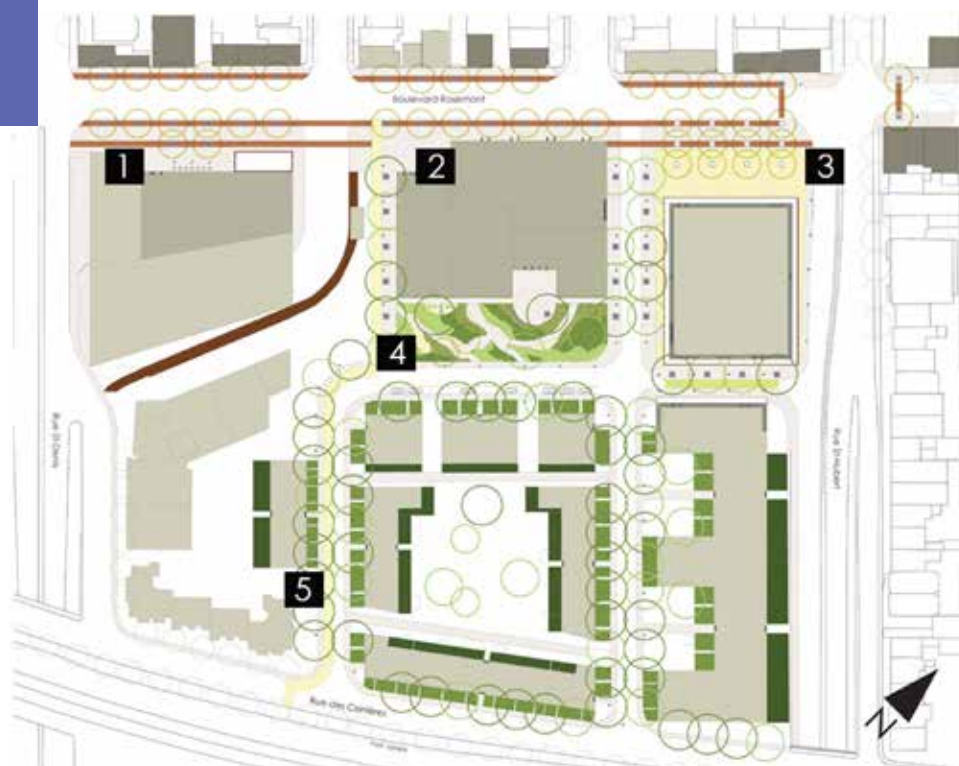
L'édition 2008 porte sur le réaménagement d'un secteur de 47 000 m² à proximité du métro Rosemont, au carrefour de voies de circulation importantes. La majeure partie du site est libre de construction au moment de l'atelier, à l'exception du métro, de deux édifices résidentiels et d'un administratif. L'activité industrielle est l'un des moments forts de l'histoire du site alors qu'au début du 20^e siècle, la Montreal Street Railway y entreprend des activités d'entretien et de réparation de ses véhicules. Au milieu du même siècle, la Ville de Montréal devient propriétaire du site pour y faire l'entretien de ses propres véhicules motorisés, jusqu'en 2005, quand les ateliers sont démolis. Pour répondre aux besoins de logements, de commerces, d'espaces verts, d'équipements culturels, sportifs, récréatifs et communautaires, elle produit un plan directeur qui devient le point de départ de l'atelier.

Le projet consiste à créer des lieux publics et semi-publics variés dans la perspective d'une dynamique urbaine nouvelle, en tenant compte du développement durable et de la période hivernale et en assurant un lien entre le métro et la piste cyclable. La programmation doit également combler le déficit en espaces verts dans le quartier.



RETISSAGE NOUVEAU

Katerine Beaudry
Karoline Davignon



Plan directeur

- 1) place du métro
- 2) allée de l'esplanade
- 3) place publique
- 4) parc
- 5) rues résidentielles

L'étude des projets pour le site des anciens ateliers municipaux nous révèle que la prolongation de la trame urbaine ne réussira pas à atténuer l'effet tranchant du gabarit des nouveaux bâtiments avec celui des édifices du secteur environnant. Ainsi, nous proposons ici une « nouvelle » façon de retisser : plutôt que de miser uniquement sur le prolongement des rues, la proposition

s'inspire de la typomorphologie et des matériaux du quartier dans le but ultime de recréer certaines ambiances dans le nouveau développement.

Ainsi, la place du métro, l'esplanade, la place publique et la rue piétonne, par le choix des matériaux et leur dimension spatiale, reprendront l'ambiance de rues commerciales à l'échelle du

quartier. Le parc évoquera le confort et la multifonctionnalité des cours arrière et accueillera les résidents n'ayant pas accès à un espace extérieur privé ainsi que les visiteurs du centre civique adjacent. Tout comme les rues avoisinantes, les rues résidentielles favoriseront la vie privée. Les voies seront partagées par les automobilistes, les cyclistes et les piétons. ■



Dessin d'ambiance

La structure de l'esplanade se poursuit sur la terrasse du café, couverte par le feuillage léger de trois rangées de Gleditsia.



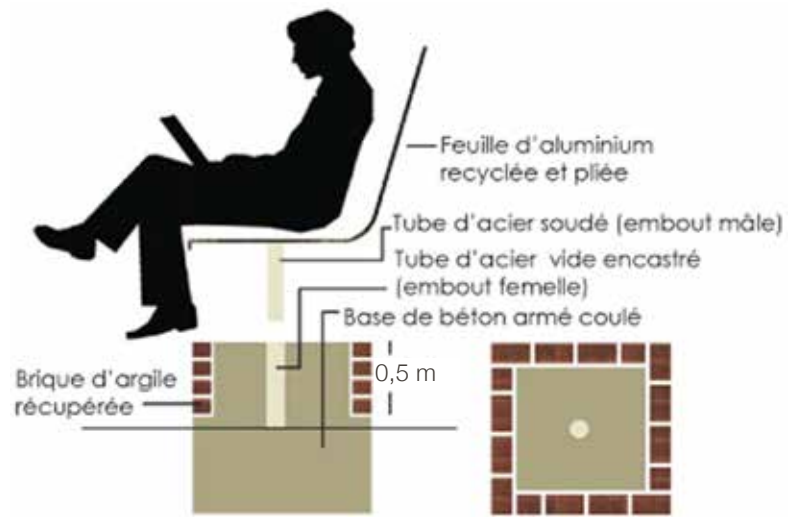
Dessin d'ambiance

L'organisation de la place du métro privilégie le déplacement et les points d'attente.



Dessin d'ambiance

Le parc permet la tenue d'une multitude d'activités en plus d'offrir l'intimité du jardin privé.



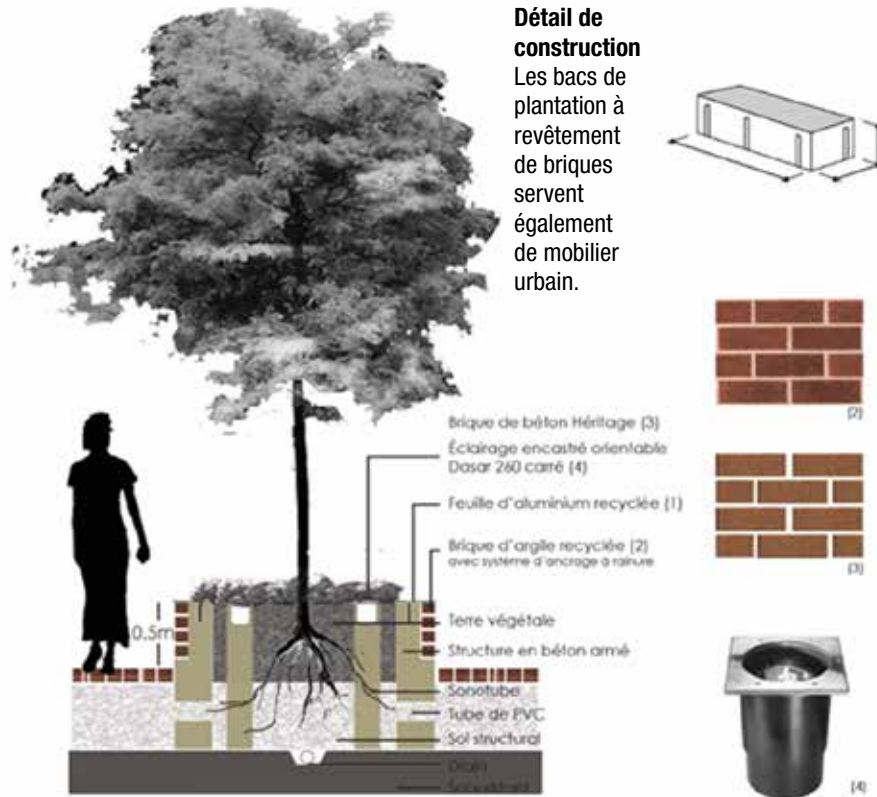
Détail de construction

Un mobilier confortable répond parfaitement aux besoins des utilisateurs du parc.



Dessin d'ambiance

Une piste cyclable traverse le nouvel îlot.

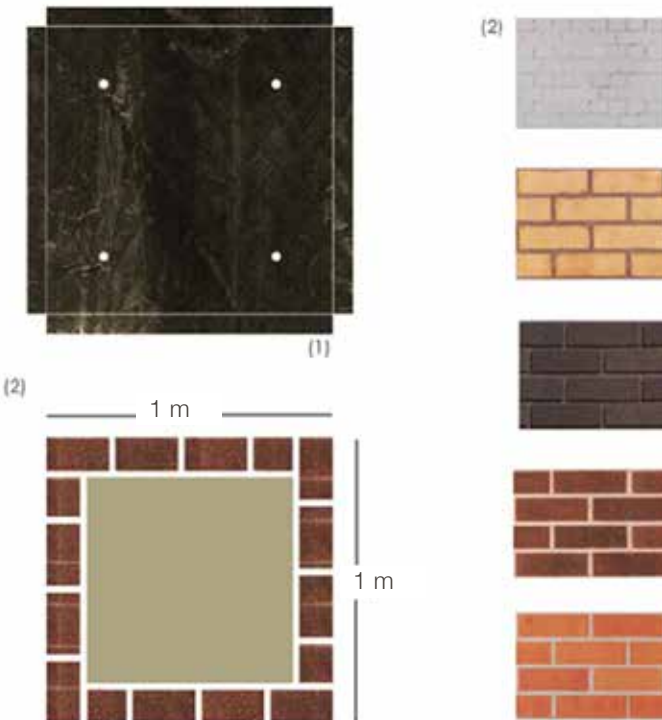
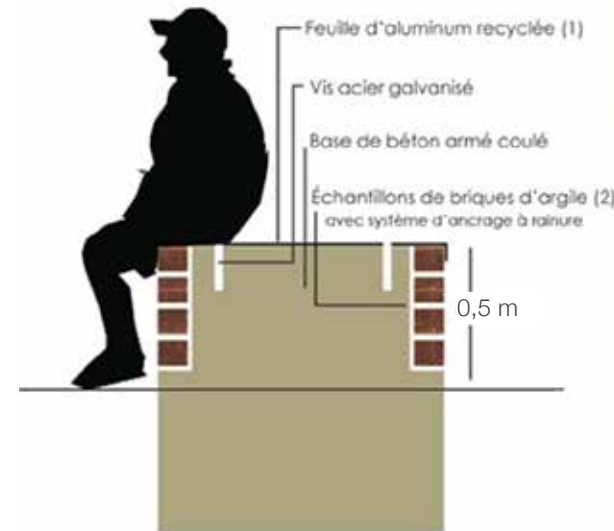
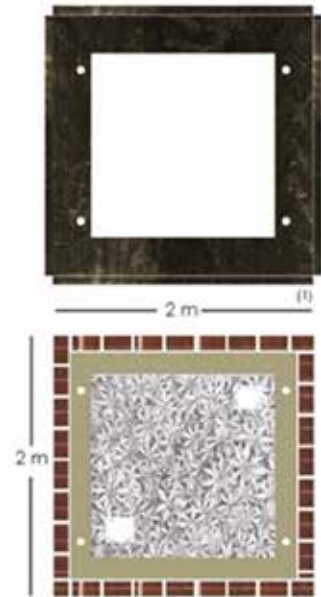


Détail de construction

Les bacs de plantation à revêtement de briques servent également de mobilier urbain.

Détail de construction

Les points d'attente seront aménagés de structures en blocs recouverts de briques récupérées variées, reprenant l'échantillonnage de briques que nous offrons les vieux duplex et triplex du quartier.



Parole Paysage Public,
Projet Priorité Piétons,
Promenade Parc Place

Plan directeur

La proposition dote le site d'espaces publics différents et complémentaires; ainsi, on retrouve une promenade, un parc, une place et des aménagements en bordure de rues. Leur design est orienté par une stratégie végétale inspirée du tracé historique des anciens bâtiments industriels. Elle se traduit dans le détail par le motif au sol et l'alignement des végétaux choisis en fonction de leur port, de leur texture

et de l'ambiance. Leur implantation associée aux lignes historiques est soulignée par un pavé de type *flag stone* et guide le regard. Les matériaux utilisés pour le mobilier sont principalement le bois et des poutres d'acier en « H »; leur fini brut et épuré évoque le passé industriel.

La forme proposée des îlots et de la trame de rue découle d'analyses his-

toriques et propose une hiérarchie de circulation. Par exemple, la rue au cœur de l'îlot est unidirectionnelle, pavée, accessible aux automobiles, mais conçue pour les piétons. Les trottoirs en bordure de l'esplanade Rosemont sont élargis afin d'accueillir le débit élevé de circulation dû au métro, soit en moyenne 20 000 utilisateurs par jour. ■



Dessins d'ambiance

Le parc est un espace polyvalent, ouvert et flexible pour une programmation variée. Un trio d'arbres composé de l'olivier de bohème, de l'érable rouge et du lilas japonais a été sélectionné pour l'agrément des couleurs, des textures et des tailles. Des jeux d'eau et une balançoire viennent combler le besoin d'espaces de jeu pour les enfants.





Dessins d'ambiance

Devant le métro, nous disposons d'un « boulevard piéton », agrémenté de bancs et constitué de plantations d'ormes (dessin 1). L'édifice public communautaire est mis en porte à faux pour permettre une plus grande ouverture sur le parc (dessin 2). Un espace gazonné à l'est de la promenade accueille un couvert végétal dense et des bancs. Il est adjacent à un espace bétonné approprié pour les cafés et restaurants (dessin 3).

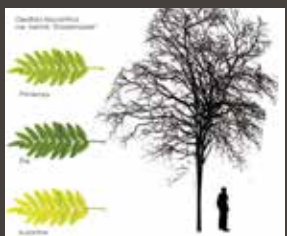
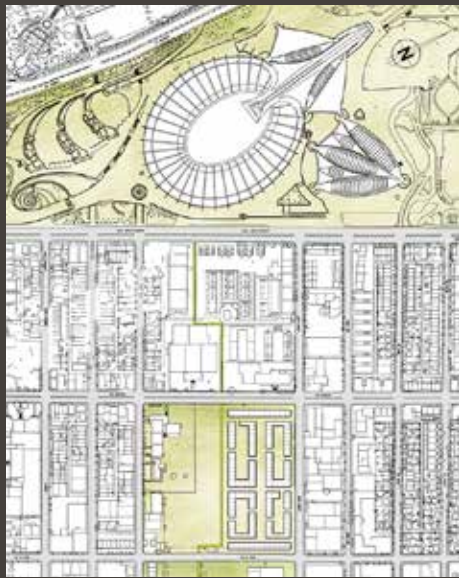
Dessin d'ambiance

Les voies du Canadian Pacific sont réaménagées avec une traverse piétonnière. Celle-ci est signalée par une barrière constituée de poteaux « HB » et de Berberis thunbergii 'Rose Glow'. Une barrière de passage à niveau et des signaux sonores viennent sécuriser le passage.

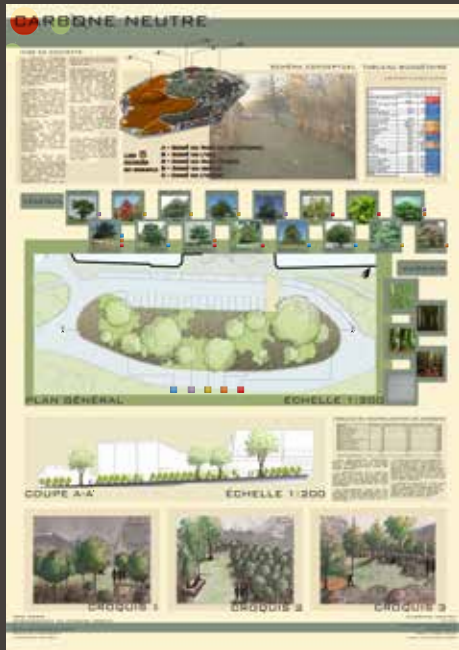


Dessin d'ambiance

La place publique est dotée de tables et de chaises pivotantes encadrées par un couvert végétal.



Impressions

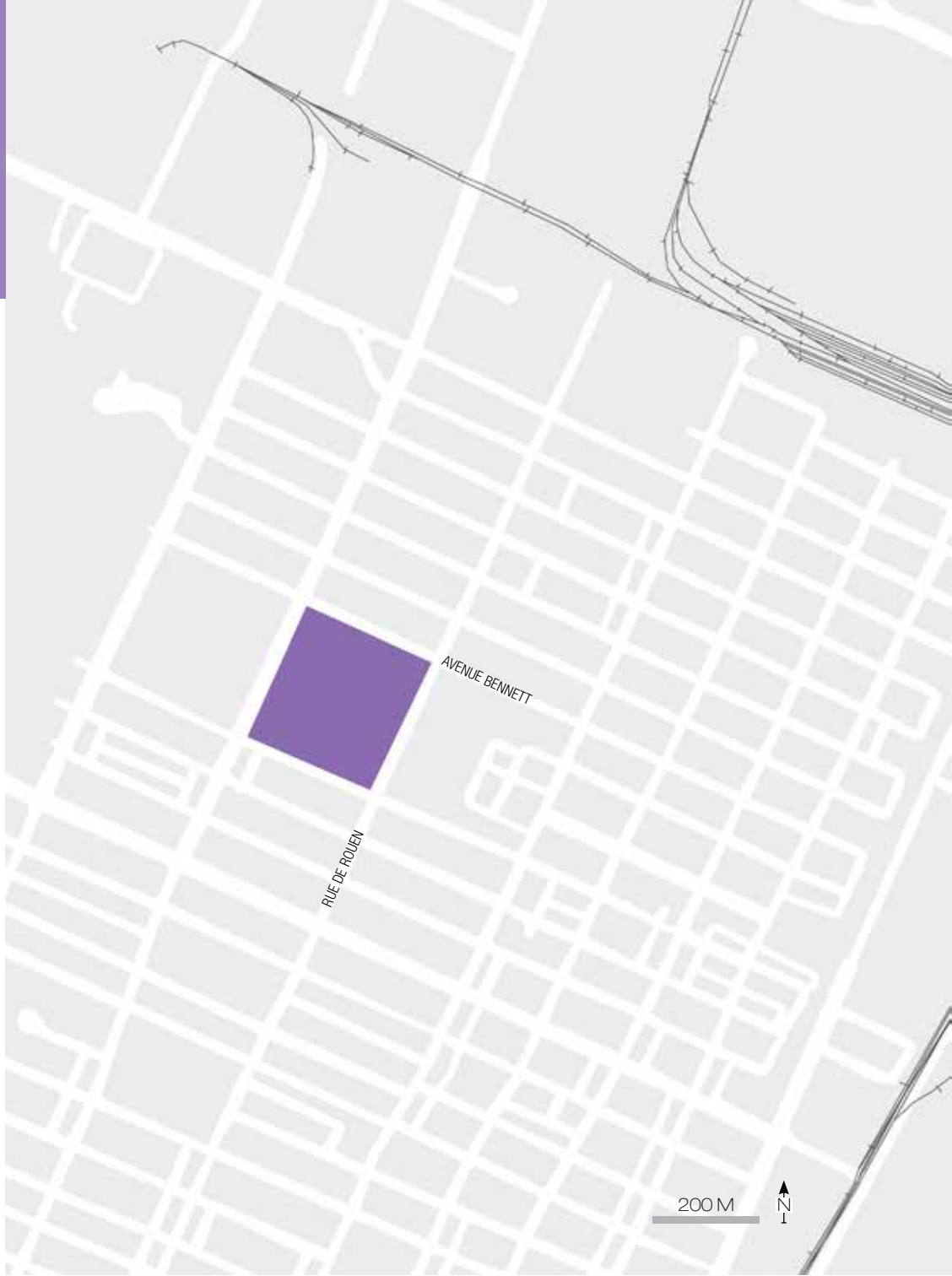


ENSEIGNANTS

Professeure :
Nicole Valois
Auxiliaire d'enseignement :
Valérie Tremblay-Gravel.

ÉTUDIANTS

Marie-Ange Adouso, Jean-Michel Bédard, Valérie Boure, Karine Deschênes-Paquette, Élyse Dubuc, Valentin Florea, Emmanuelle Fortier, Éline Fournelle, Marie-Christine Guindon, Julia Kattinger, Christine Khoury, Tamara Koziej, Patrick Frey Laporte, Véronique Migeot, Jean Luc Pelletier, Élodie Petra, Louis-Philippe Rousselle-Brosseau, Alexander Sauthoff, Étienne Savaria, Fabian Elicier Vega.



Îlot Bennett-Letourneux

arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Le projet porte sur la réalisation d'un plan d'aménagement pour l'îlot Bennett-Letourneux, situé au sud du stade olympique et bordé par les rues Hochelaga, de Rouen, Letourneux et Bennett. Largement déstructuré, l'îlot est occupé par des industries, une école, quelques commerces et des résidences. Il présente néanmoins un potentiel résidentiel fort intéressant vu sa proximité par rapport aux services publics et au réseau de transport collectif. Le quartier a connu une activité industrielle très importante à partir du début du XXe siècle pour décliner progressivement par la suite après la Deuxième Guerre mondiale. Le déclin a toutefois engendré une nouvelle dynamique urbaine par la reconstruction d'îlots vacants, le réaménagement des artères commerciales et la transformation d'anciennes usines en bureaux et en logements.

Ces changements entraînent des problèmes urbanistiques, et l'un des enjeux importants de l'atelier réside dans la cohabitation entre « le nouveau avec l'ancien » ainsi que dans l'offre en espaces verts et en couverture végétale. Une planification adéquate assurera l'harmonisation des activités mixtes pour répondre aux divers besoins socioéconomiques.

LA PROMENADE MORGAN

Elaine Fournelle
Julia Kattinger
Alexander Sauthoff



Plan directeur

Notre proposition favorise le transport actif et collectif et préconise la mixité résidentielle et commerciale ainsi que l'aménagement d'un parc promenade en continuité avec le marché Maisonneuve. Celui-ci est situé sur l'espace de l'ancienne ferme des Morgan et comprend une aire de jeux pour enfants, un terrain de mini soccer, des terrains de pétanque et une aire libre. Le sentier principal près de l'ensemble d'habitations donne à tous

les résidents un accès rapide aux nombreux services du quartier tandis que le sentier secondaire valorise la percée visuelle vers le bâtiment du marché Maisonneuve.

La vue sur le stade est également maintenue depuis la rue de Rouen. Les unités d'habitation comportent majoritairement trois étages, avec une densité plus importante entre le parc et l'avenue

Bennett. Des cours intérieures donnent à tous les résidents une vue et un accès à des espaces verts semi-publics. Certaines unités sont réservées à des logements sociaux, d'autres ont des usages mixtes : commerce au rez-de-chaussée, espace bureaux à l'étage et logements aux étages supérieurs. Les rues font partie des espaces publics partagés par l'ensemble des résidents pour jouer ou socialiser. ■



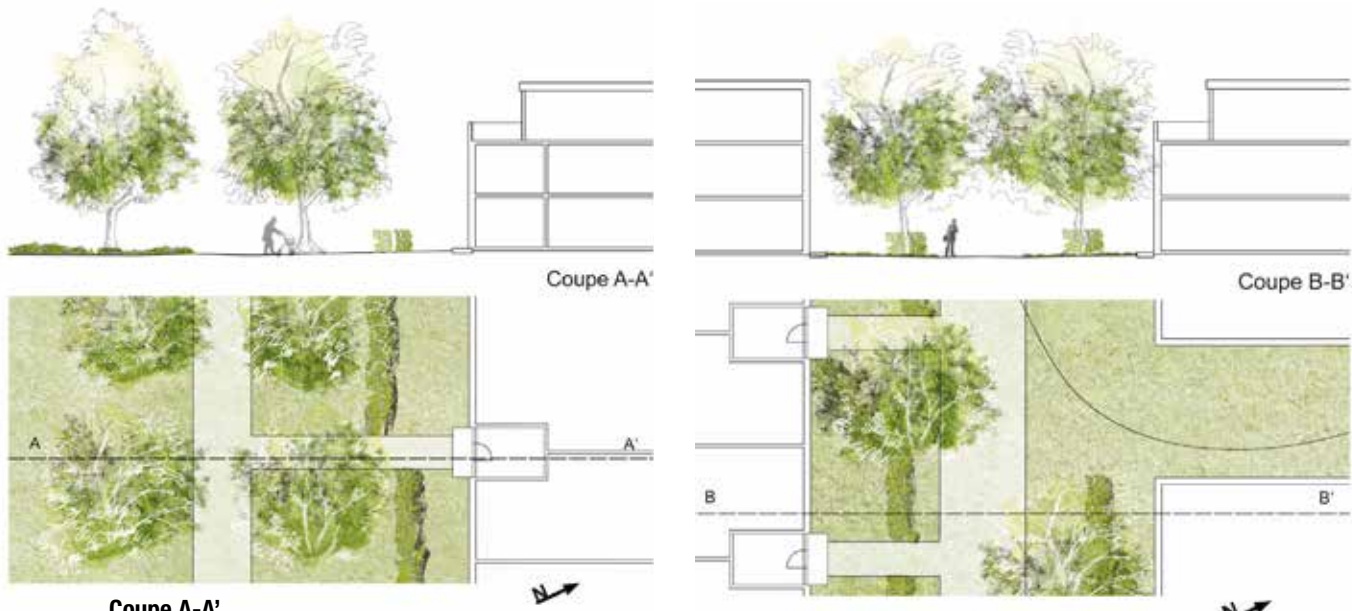
Dessin d'ambiance

Dans le parc, un sentier secondaire valorise la percée visuelle vers le bâtiment du marché Maisonneuve.



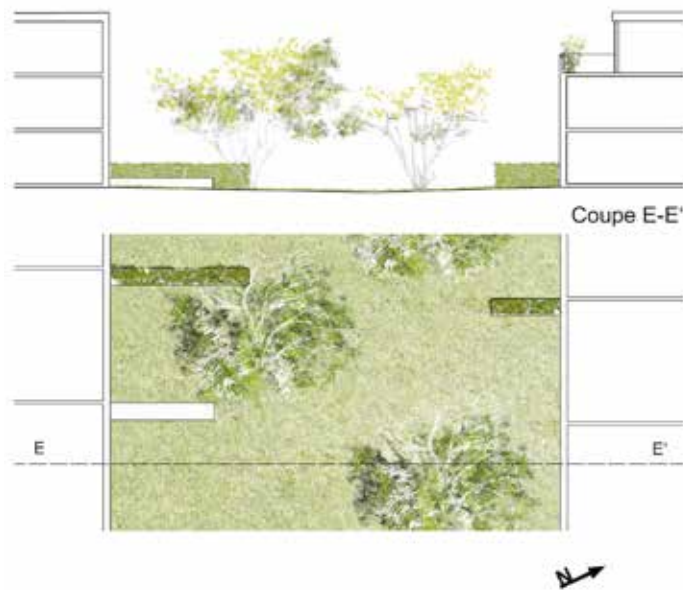
Dessin d'ambiance

Une légère topographie sur le terrain (hauteur maximale de 1,5 m) permet de moduler l'espace. Une certaine souplesse quant à l'utilisation de l'espace vert est ainsi favorisée.



Coupe A-A'
Des terrasses offrent une vue sur le parc.

Coupe B-B'
Petites rues véhiculaires.



Coupe E-E'
Les structures diversifiées offrent une intimité dans les cours intérieures.



Dessin d'ambiance
Dans les cours intérieures des unités d'habitation, quelques structures à hauteur variable, constituées de végétaux, de bois ou d'acier, procurent une certaine intimité aux résidents et évitent un cloisonnement excessif de l'espace.

Dessin d'ambiance
Sur la rue de Rouen, un espace dédié à un café-terrasse est prévu en bordure du parc. Les clients peuvent s'y détendre, socialiser et observer les activités qui animent le parc.



CARTE DE VISITE VERTE

Jean-Luc Pelletier
Etienne Savaria



Plan directeur

Rêver grand et rêver en vert. Pourquoi pas? Ce projet propose à la fois un aménagement urbain spectaculaire avec une architecture audacieuse et un milieu de vie confortable pour les futurs résidents, avec un écosystème riche et varié sur les plans écologique, social et économique. Une véritable carte de visite du quartier!

Un des gestes consiste à prolonger l'actuel « axe Morgan » jusqu'à la rue de Rouen. Pour ce faire, nous proposons la création d'un parc linéaire multifonctionnel à programmation variée, comprenant une place publique, un jardin coloré, un espace pour les jeunes, des jets d'eau, des aires de pétanque et un espace gazonné planté d'arbres avec topographie ondulée. Le végétal est à l'honneur et une place est faite aux espèces indigènes. Aussi, chacune des zones aménagées possèdera sa spécificité propre,

amplifiée par un emploi différencié du matériel végétal. Par exemple, des plantations-écrans entre les zones privées et publiques marqueront le lieu par des floraisons estivales spectaculaires. Le végétal sera aussi abondamment utilisé en bord de rue avec des plantations multi-étagées, rendant l'espace piétonnier plus agréable. L'îlot Bennett-Letourneau, très vert, se parera d'une multitude de

couleurs tout au long des saisons. L'espace public se prolongera dans un boisé naturalisé balisé de sentiers et séparant deux espaces : au nord, deux multiplex à vocation commerciale et résidentielle, au sud, des rangées de maisons unifamiliales. Les multiplex auront des jeux de volumes et des façades colorées différentes les unes des autres afin de donner un grain fin au projet. ■



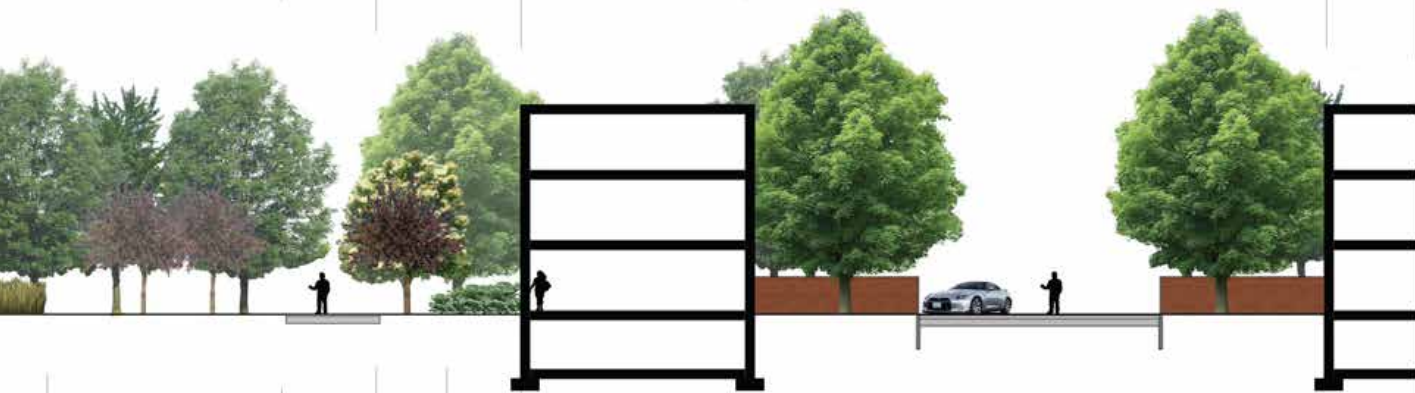
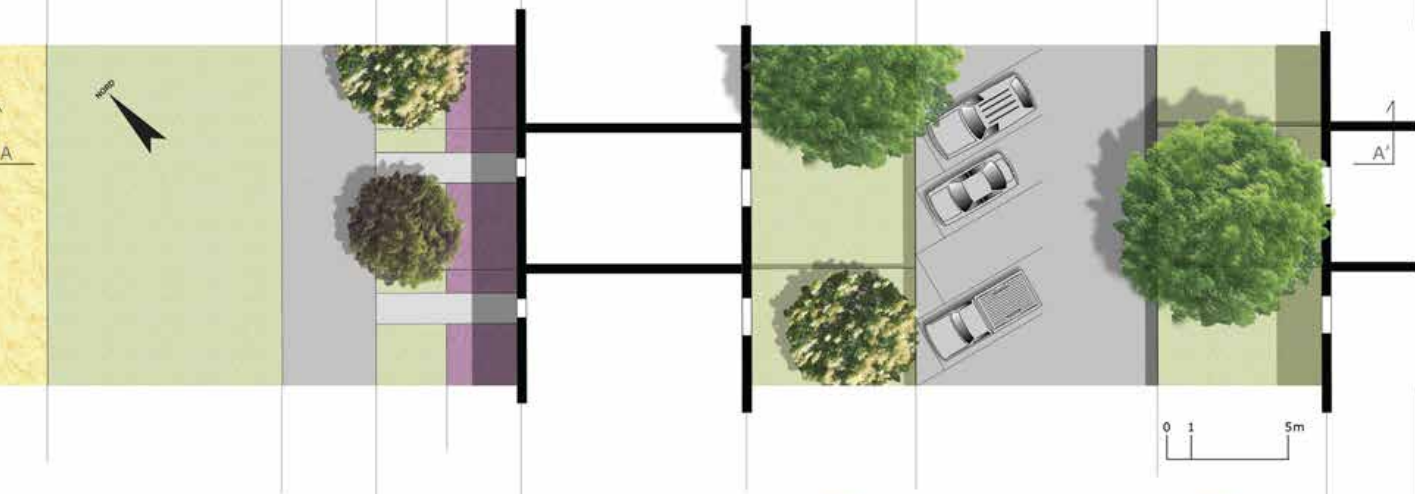
Dessin d'ambiance

L'entrée du parc, animée de ses jets d'eau, jouxtera une petite terrasse ensoleillée et se donnera des airs romantiques lorsque les ormes d'Amérique atteindront la maturité.



Dessin d'ambiance

Des espaces de jeux pour enfants aux couleurs stimulantes côtoieront un jardin et une aire de jeux de pétanque.



Plan et coupe d'une unité résidentielle type

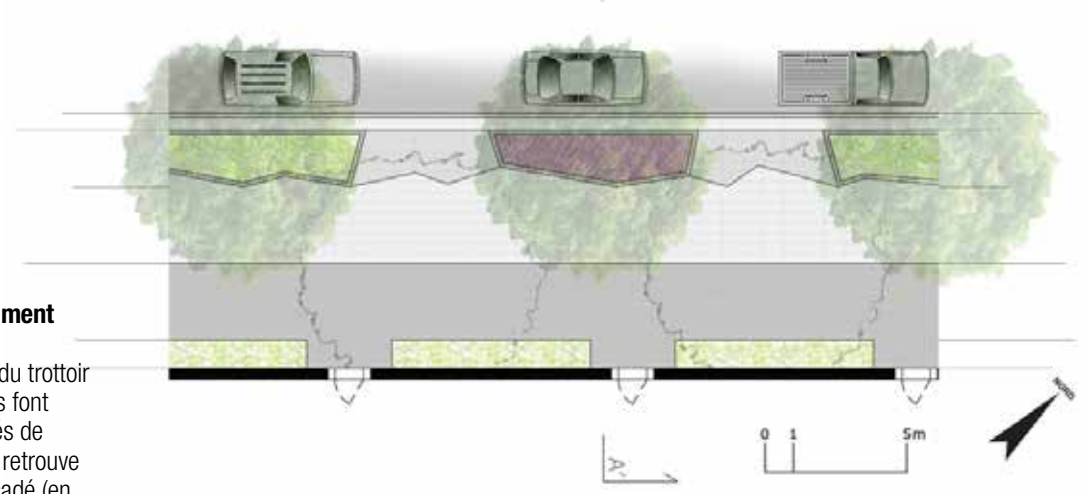
La portion résidentielle composée de maisons unifamiliales en rangées présentera plusieurs caractéristiques originales. D'abord, on y propose un alignement d'habitations non détachées de trois étages à façades très étroites, afin d'obtenir une densité d'habitations élevée tout en offrant la possibilité aux usagers d'avoir leurs espaces intérieurs et extérieurs propres. On y retrouvera aussi des allées uniquement piétonnières en devanture de maison, les automobiles étant reléguées à des ruelles-stationnements communes. Au printemps, la plantation en bordure de l'allée piétonnière offrira le spectacle d'espèces d'arbres et d'arbustes à floraisons impressionnantes.

Coupe longitudinale du parc linéaire Le parc offre une variété d'usages et d'ambiances.



Plan et coupe d'un segment de trottoir type

Le plan et la coupe type du trottoir de la rue Hochelaga nous font découvrir les particularités de son aménagement. On y retrouve un design avec trait saccadé (en zigzag), une signature du projet. Il est utilisé ici en bordure de trottoir (tout comme sur la rue de Rouen). Il y délimite des fosses de plantation contenant arbres, arbustes et plantes herbacées résistants aux conditions urbaines et aux sels de déglacage. L'espace trottoir et le retrait de l'immeuble seront suffisamment larges pour permettre un double alignement d'arbres et l'utilisation de trois types de pavages différents.

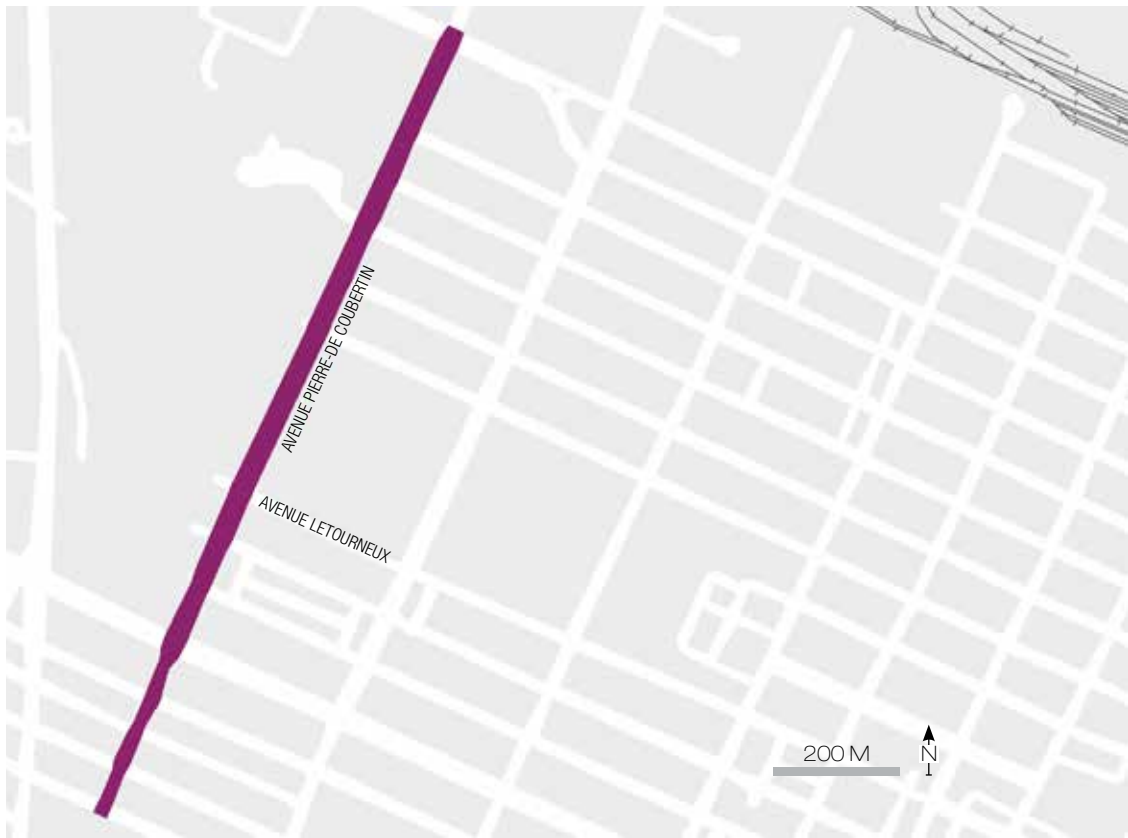


ENSEIGNANTS

Professeure :
Nicole Valois
CFP :
Micheline Clouard.

ÉTUDIANTS

Manureva Bavarday, Gaëlle Benoit, Christine Bilodeau, Giulia Bonisoli, Amina Zohra Bouakiz, Mathieu Bourdages, Bernard-Félix Chénier, Éric Clermont, Josée Cousineau, Delphine D'Alençon, Riccardon Del Fabbro, Mélissa Étienne, Isabelle Gagnon-Rose, Jean-Philippe Grou, Alexandre Guertin, Isabelle Guillemette, Sarah Valérie Lacombe, Xavier Lafortune, Mathieu Lajoie, France Lamontagne, Chieu Anh Le Van, Iliia Lipov, Michael Masson, Nicholas Morello, Olivier Morin, Valérie Moulin, Aurélie Noël, Alessia Pegorin, Laurie Perron, Olivier Philippe, Caroline Poirier, Jean-Marc Pommier, Manuela Pugliese, Karyne Rancourt-Lafamme, Stéphanie Richard, Nadège Nzukou Tchuenta, Camille Trillaud, Camille Zaroubi.



Secteur Estimaerville

arrondissement de La Cité-Limoilou

Avenue Pierre-de-Coubertin

arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



L'édition 2010 comprend deux projets, un sur l'aménagement des espaces publics d'un futur développement résidentiel dans le secteur d'Estimaerville à Québec et l'autre sur le réaménagement de l'avenue Pierre-De Coubertin (de un kilomètre), qui longe l'enceinte du stade olympique à Montréal.

À Estimaerville, il faut créer les espaces publics et une grande place dans le futur développement à vocation résidentielle et commerciale, localisé près du domaine Maizerets en bordure du fleuve et d'un important centre de recherche. Situé dans un quartier en voie de transformation, le projet doit répondre aux enjeux environnementaux et proposer une stratégie minérale et végétale de pointe. Sur Pierre-De Coubertin, il faut créer un nouveau design de l'emprise publique, y compris le seuil entre l'espace public et le domaine privé, dans la portion du stade olympique. Il s'agit de mettre en valeur le paysage urbain et de redonner un sens à ce secteur résidentiel qui cohabite avec le stade olympique et dont l'utilisation de masse est ponctuelle.

Xavier Lafortune
Olivier Morin

Plan directeur

Le projet a pour but de créer un quartier urbain attractif et un lieu de convergence des activités urbaines. La superposition de trois trames émanant du contexte urbain articule le design. Une fois positionnées sur le site, elles régissent le positionnement des bâtiments et des espaces publics et dictent l'orientation de la plantation, les textures et les couleurs des surfaces au sol.

La place publique centrale à vocation régionale est le point de contact. C'est un espace ouvert et multifonctionnel pouvant servir de lieu de rassemblement ou d'exposition. Cette zone est séparée de la zone commerciale par un espace tampon agrémenté d'arbres et de bancs de granit. Quatre autres espaces publics de portée locale se retrouvent dans les îlots avoisinants et possèdent des typolo-

gies et des usages distincts. On retrouve donc un jardin floral, un espace de jeux, un espace de détente et un jardin communautaire. La transformation du site en point de convergence est possible grâce à la densification du secteur. ■



Plan de la place publique

Le point de convergence des plaques urbaines est la place publique. C'est là que se rencontrent les trois plaques. Ces dernières forment un jeu de niveaux différents, créant une dépression au centre de la place. Cette dépression forme un bassin de faible profondeur accessible par une pente douce.

Coupe longitudinale de la place publique





Dessin d'ambiance

La zone centrale est la jonction de toutes les plaques. Le traitement au sol emprunte donc les couleurs qui caractérisent ces dernières. C'est un espace ouvert et multifonctionnel. Il peut servir de lieu de rassemblement ou d'exposition. Cette zone est séparée de la zone commerciale par un espace tampon agrémenté d'arbres et de bancs de granit.



Dessin d'ambiance

La place publique centrale devient un terrain de jeu parfait en hiver.

Dessin d'ambiance

On retrouve une structure en poutre d'acier, localisée entre la zone centrale et le boulevard Sainte-Anne. Cette structure est multifonctionnelle : elle peut autant servir de marché public que de lieu d'exposition. Elle anime autant la rue que la place publique, tout en créant une frontière perméable entre le boulevard et la place. La structure se prolonge jusqu'au terre-plein au centre du boulevard d'Estimauville. Un toit permanent abrite un arrêt de tramway.



Alexandre Guertin
Caroline Poirier



Coupe de la rue

La portion de rue entre Pie-IX et Bourbonnière a pu être réaménagée en diminuant au maximum la largeur de la rue et ainsi créer un corridor piétonnier pour la circulation importante au nord, entre le cégep et le métro Pie-IX.



Plan directeur

Revitalisation du boulevard Pierre-de-Coubertin entre la rue Viau et l'avenue Bourbonnière

Ce projet veut redonner aux résidents et aux usagers un site présentement dédié à la voiture et aux infrastructures. Inspirée d'une ligne du temps retraçant l'évolution du secteur depuis la présence des industries jusqu'à la récente revitalisation symbolisée par le collège de Maisonneuve, l'intervention se traduit par une séparation visuelle entre le stade olympique et le quartier résidentiel avoisinant en leur donnant une

identité et une ambiance distinctes.

En diminuant le nombre de voies automobiles et en redonnant le maximum d'espace au transport actif, on crée une zone tampon végétalisée prenant la forme d'un large terre-plein parcouru d'un sentier piéton. Ce dernier pourra être converti en voie automobile lors de grands événements. Une multitude de traverses piétonnes, représentant les jalons de la ligne du temps, portent

la trame du quartier jusqu'au pied des installations sportives, ce qui assure au site une grande perméabilité. La requalification des seuils des installations olympiques, davantage centrée sur le piéton et le cycliste, propose des aménagements à caractère plus ludique, notamment par la présence de jeux de terrasses et de zones d'expositions temporaires.

Coupe de la rue

En séparant les installations olympiques des espaces résidentiels, il devient possible de les réaménager de manière à leur donner un caractère propre.





Dessin d'ambiance
Jeu de terrasses jouxtant les bâtiments des muséums.



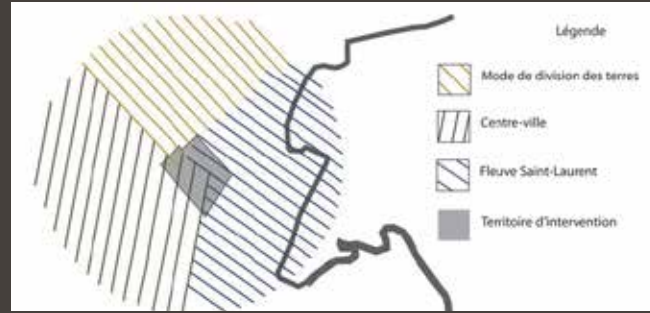
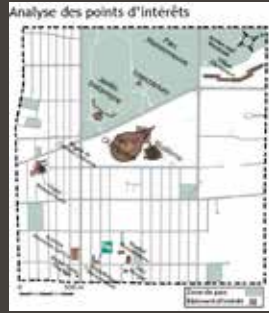
Dessin d'ambiance
Afin de promouvoir les activités sur le site, nous proposons des installations permettant à des expositions temporaires de prendre place.



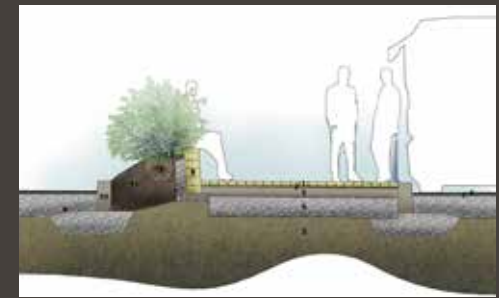
Plan d'une intersection type
Afin de diminuer les surfaces asphaltées dédiées à la voiture, nous avons proposé différentes solutions de recouvrement de sol, avec des pavages différents selon les usages (stationnements, arrêts d'autobus, traverses piétonnes et intersections).



Coupe et plan d'une section type
Un trottoir assez large pour accommoder une circulation piétonne et cycliste amène l'usager jusqu'au seuil des bâtiments des muséums nature.



Impressions



ENSEIGNANTS

CFP et responsable d'atelier :
 Micheline Clouard
 CFP :
 Juliette Patterson.

ÉTUDIANTS

Éric Aguid, Manuel Beauchamp,
 Dominique Bertrand, Catherine
 Blain, Jérémy Bordage, Anne-
 Marie Caya, Benoît Coppens
 D'Eeckenbrugge, Robert
 D'Aoust, Jérôme
 Deschênes, Matthieu
 Dufour-Devroede,
 Karine Dumouchel,
 Regina Enhuber,
 David Fiset, Andrew Giday,
 Frederick Gladu,
 Rebeca Illi, Marie-Hélène
 Larivière, Marie-Hélène Lavoie,
 David Lazcano, Gilles Marin,
 Richard Mariotte, Frédéric
 Monfette Gladu, Hector Moric,
 Jessie Paquette, Elsa Quintavalle,
 Thea Sakissian, Jacques
 Sorgniard, Megan Zegers.



Plateau Mont-Royal

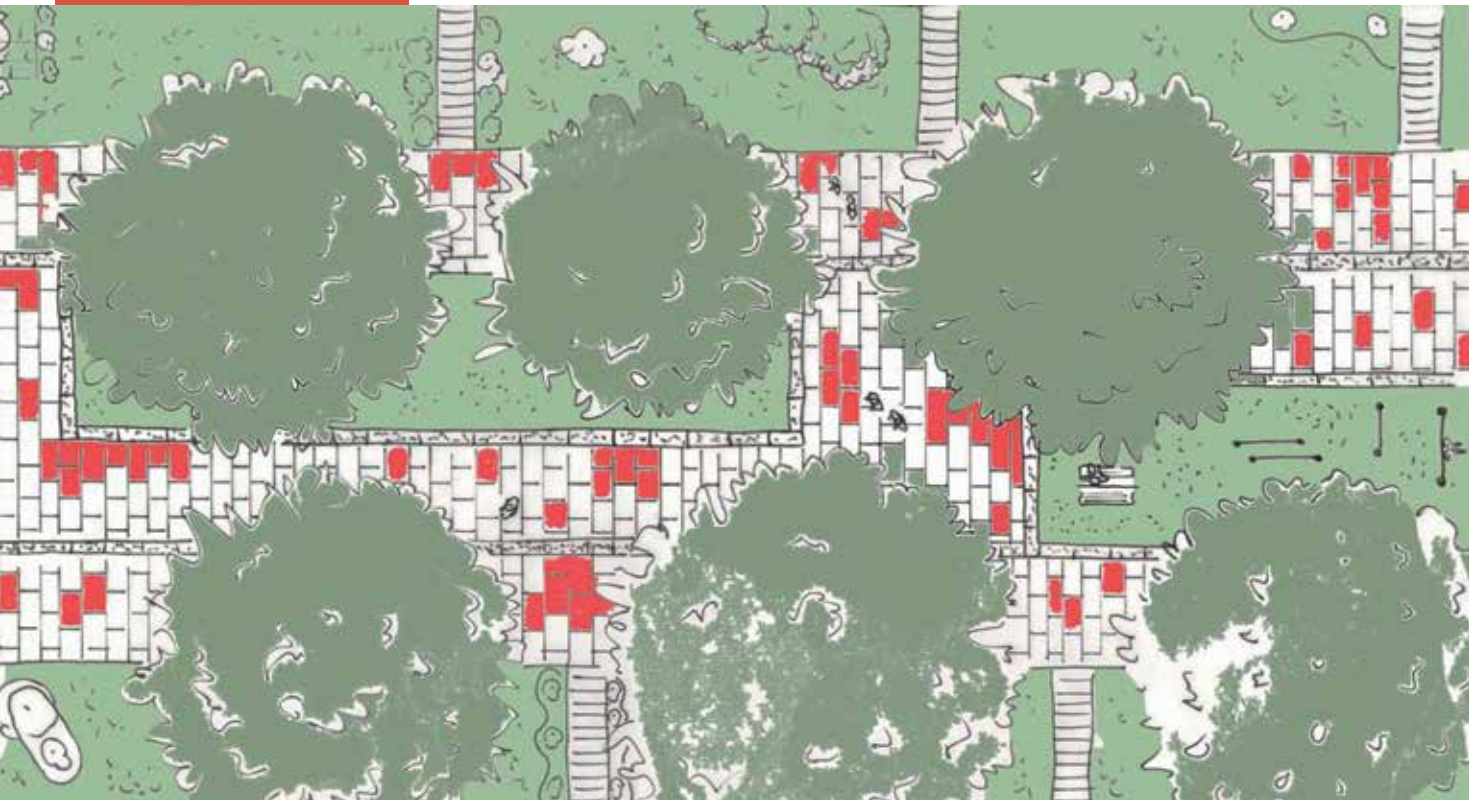
arrondissement du Plateau-Mont-Royal



Le programme de cet atelier consiste à réaliser un quartier vert sur le Plateau Mont-Royal, initié par le Centre d'écologie urbaine. Il vise à repenser la rue et les espaces publics pour favoriser les usages piétons et cyclables des usagers. Le secteur d'intervention est délimité par l'avenue Papineau, la rue D'Iberville, l'avenue du Mont-Royal Est et la voie ferrée. Il s'agit pour l'étudiant de créer des espaces qui mettent en valeur l'identité paysagère de différents lieux au moyen de places publiques, parcs, parvis, trottoirs, terrasses, saillies de rue, etc., en répondant aux besoins des différents acteurs. Les aménagements proposés doivent appliquer les principes de développement durable sur les plans social, économique et environnemental, être sécuritaires et animés en plus de s'intégrer aux environnements existants.

UN QUARTIER QUI SE BOUGE

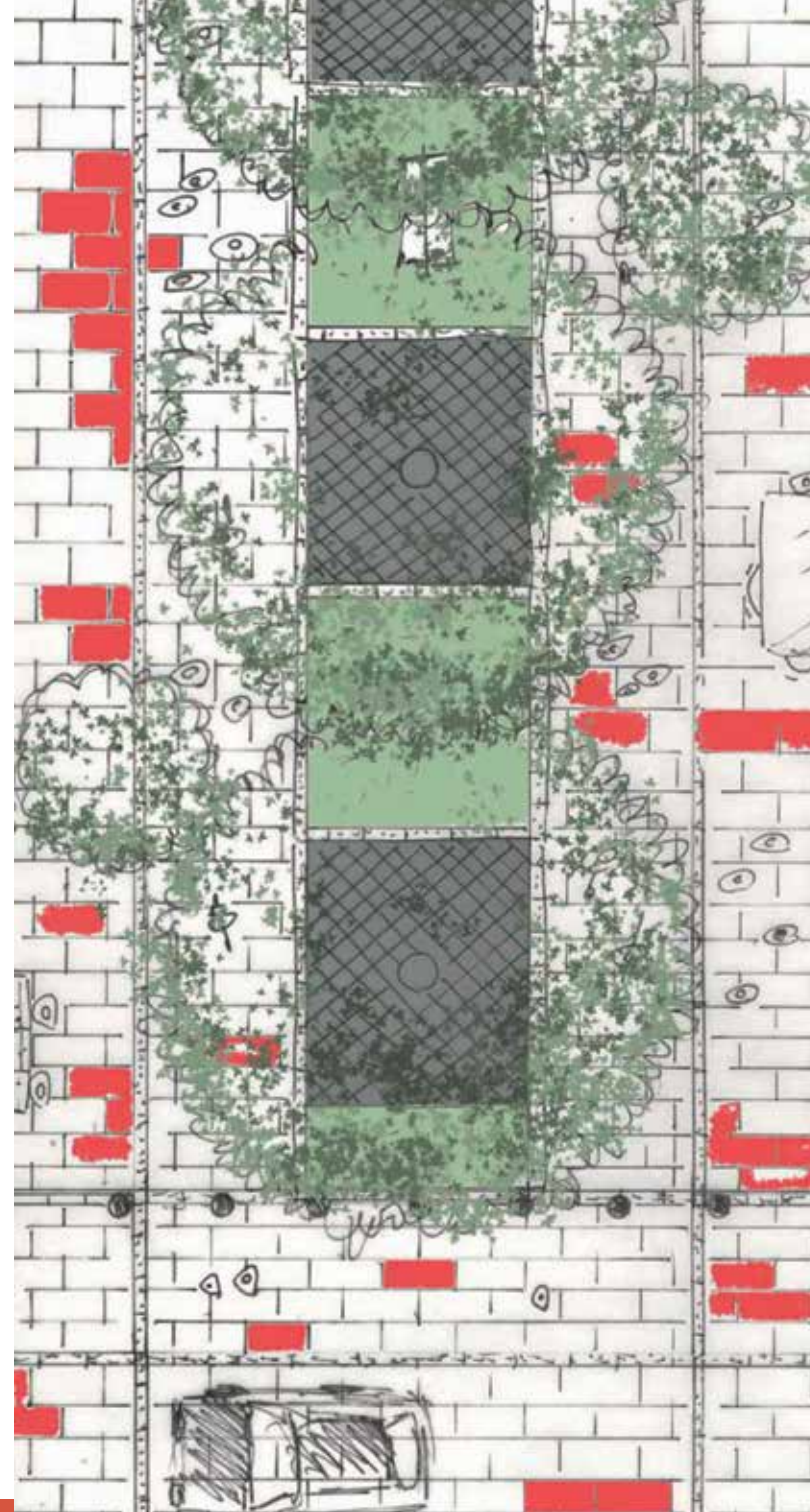
Eric Aguib
Elsa Quintavalle



En réponse à une demande grandissante d'espaces de verdure, le projet fait la promotion d'un quartier vert en mettant l'accent sur le bien-être de la collectivité et en sensibilisant les gens sur l'impact de leurs bons gestes environnementaux. Trois thèmes guident les interventions : se nourrir sainement, se bouger et se motiver. À chacun, un

programme est associé : une ferme biologique, des marchés, des restaurants et épiceries biologiques, la marche, le vélo, l'activité physique et la sensibilisation. Ce programme se déploie le long de la voie ferrée et à divers endroits dans le quartier et se matérialise par l'installation de poulaillers, de serres, d'un marché ouvert, d'une piste cyclable et

de champs de culture maraîchère, de rues piétonnes, de traverses sécurisées, etc. Il propose également de diffuser des informations concernant les activités physiques, les lieux de production et de distribution pour que le public soit au fait des projets en cours et des ressources locales. ■



Plan d'une intersection type
Aux intersections, un dénivelé entre l'asphalte et le pavé ralentit les voitures. Des bollards délimitent efficacement les zones piétonnières.



Dessin d'ambiance

L'avenue se partage désormais entre piétons et cyclistes. Tout est mis en place pour favoriser leur cohabitation : déneigement l'hiver, ombragement l'été, espace central végétalisé, bancs, etc. Incitation à un mode de vie sain : marché bio le samedi, étals, terrasses, épiceries fines, restaurants.



Dessin d'ambiance

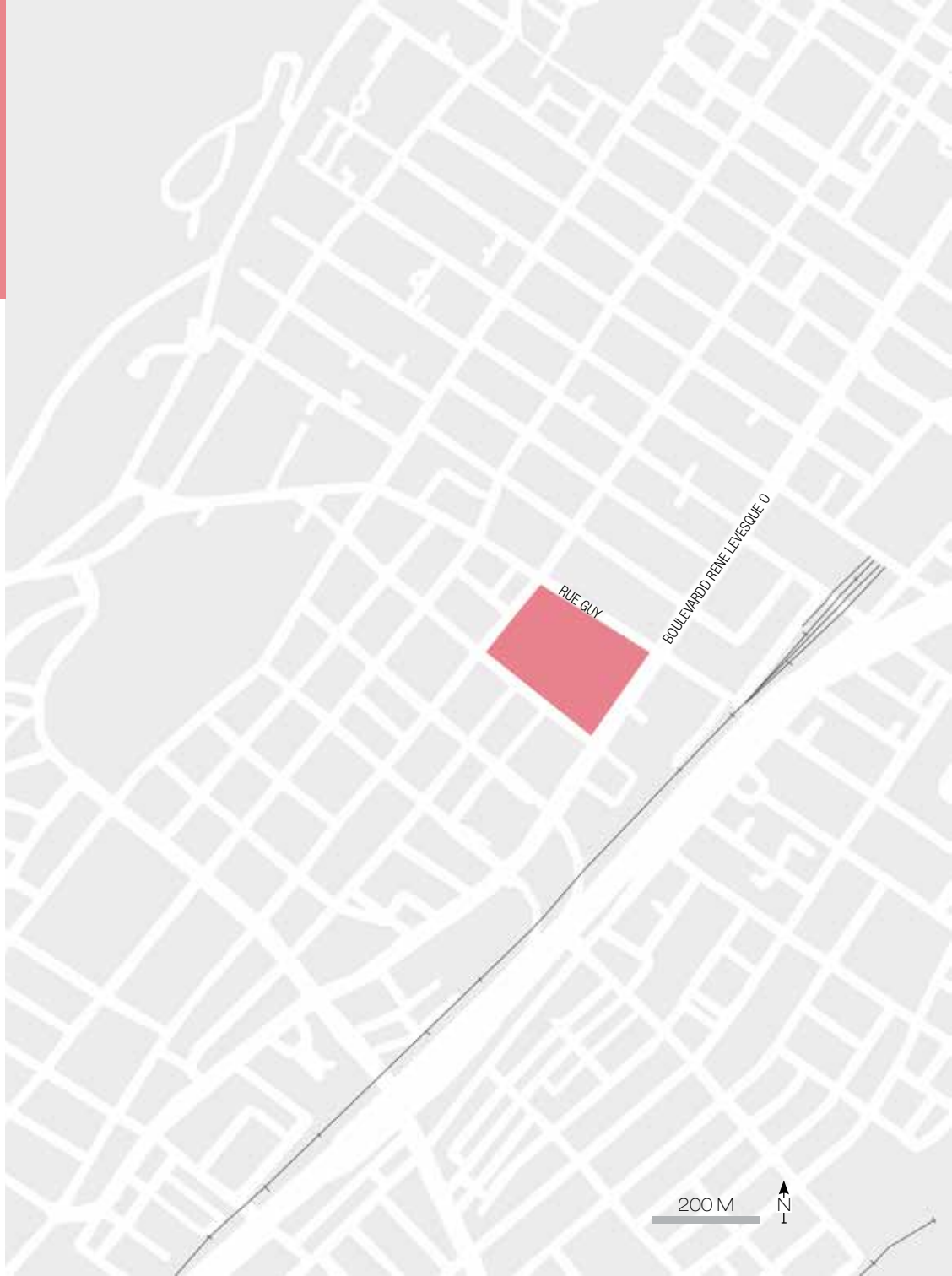
Rues résidentielles collectives perpendiculaires à l'avenue Mont-Royal. Espace libre de jeux, installations ponctuelles d'équipements sportifs, mobilier utilisant des énergies renouvelables (lampadaires utilisant les énergies solaire et éolienne, poubelles écologiques). Objectif : donner envie aux gens d'aller dehors pour être actifs et non pas passifs.

ENSEIGNANTS

Professeurs :
Nicole Valois
et Peter Jacobs
CFP :
Georges-Étienne Parent
et Jonathan Cha.

ÉTUDIANTS

Jad Aridi, Michael Bergeron-Gobeil, Valérie Blanchard, Nancy Bond, Maude Boucher, Patricia Boucher, Justine Boudreault, Sonia Branconnier, Maël Camus, Amélie Charron, Morgane Chavaneau, Édouard Crancée, Baptiste Delhez, Mylène Despins, Tania Dumouchel, Chenda Duong, Camille Félix, Hugo Flammin, Éric Giguère, Dany Gingras, Émilie Guénette, Laila Haloui, Delphine Hardy, Myriam Iaz, Bruno Jobin, Christine McElhaw, Isac Benewende Nabole, Valériane Noël, Pierre Olivier Ouimet, Pierre-Alexandre Perrier, Gabriela Eداد Ribeiro-Huanca, Maude Roy, Camelia Sekkat, Natalie Thao, Marie-Renée Vial-St-Pierre.



Quartier des Grands-Jardins

arrondissement de Ville-Marie



L'édition 2012 de l'*atelier d'aménagement urbain* porte sur le « quartier des Grands-Jardins » dans le secteur centre-ouest de Montréal, pour lequel la Ville a déposé un Plan particulier d'urbanisme (PPU) devant l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en mars 2011. Il est caractérisé par la présence de grands jardins institutionnels, d'une situation privilégiée en plein centre de Montréal et d'un riche patrimoine. Le projet de l'atelier est informé des documents de l'OCPM, d'une lecture éclairée de l'état actuel du quartier, de son histoire et de ses multiples transformations, ainsi que des interventions de la communauté.

Les étudiants ont été invités à développer la programmation des espaces publics d'un secteur choisi en se préoccupant des principes de développement durable et des enjeux socio-économiques. Il s'agit de créer des espaces publics sécuritaires, confortables et conviviaux en tenant compte des besoins des différents usagers et acteurs. La mise en valeur de l'identité paysagère des lieux et la réduction de l'espace dédié à l'automobile et au stationnement au profit des piétons et cyclistes sont primordiales.

UN JARDIN SECRET À PARTAGER

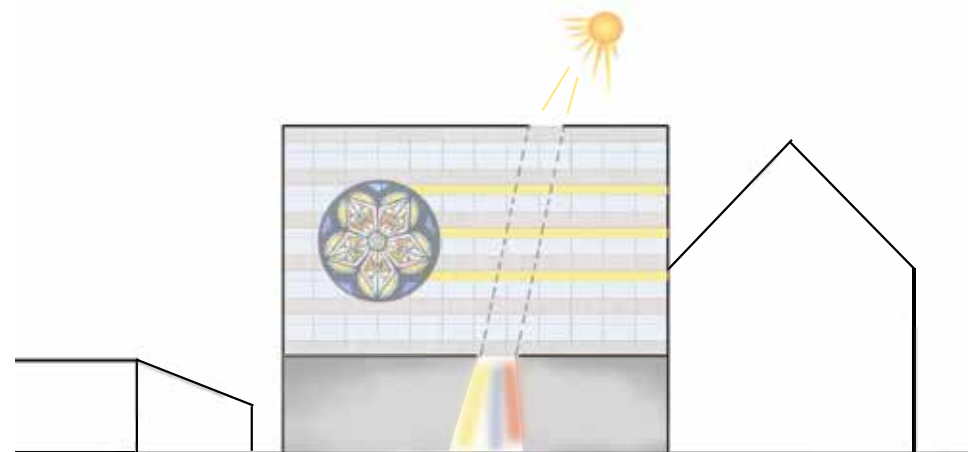
Chenda Duong

Devant la diversité des espaces qu'offre le quartier des Grands-Jardins et la présence très marquée de l'Université Concordia, le projet d'ensemble opte pour la création d'espaces publics dans des espaces ouverts existants, notamment sur les rues, dans les cœurs d'îlot et sur les terrains institutionnels. Plus particulièrement, le site historique de la Maison mère des Sœurs-Grises-de-Montréal, devenu la propriété de l'Université Concordia, offre un potentiel d'aménagement de jardins et d'espaces publics. La proposition s'appuie sur les besoins exprimés par l'actuel projet Concordia City Farm, sur les potagers et vergers autrefois entretenus par les Sulpiciens et les Sœurs Grises et sur l'ancien tracé des terres agricoles et des champs.

Pour répondre aux besoins de la communauté étudiante, les espaces sont divers : aires de jeux, surfaces libres pour des activités de rassemblement, aire de restauration et de boutiques, aire de détente, etc. L'aménagement proposé fait revivre aussi cette congrégation à l'aide d'éléments iconiques, tels que le vitrail, la grande table à manger, les statues religieuses, etc. Il vise à faire connaître la communauté des Sœurs Grises qui a habité ce domaine pendant plus de 150 ans et il représente un exemple de mise en valeur et d'ouverture sur la société pour les autres grands jardins privés à caractère institutionnel. ■



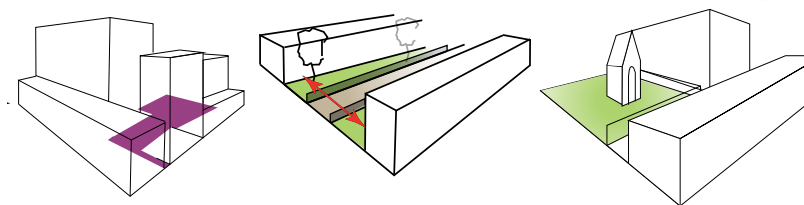
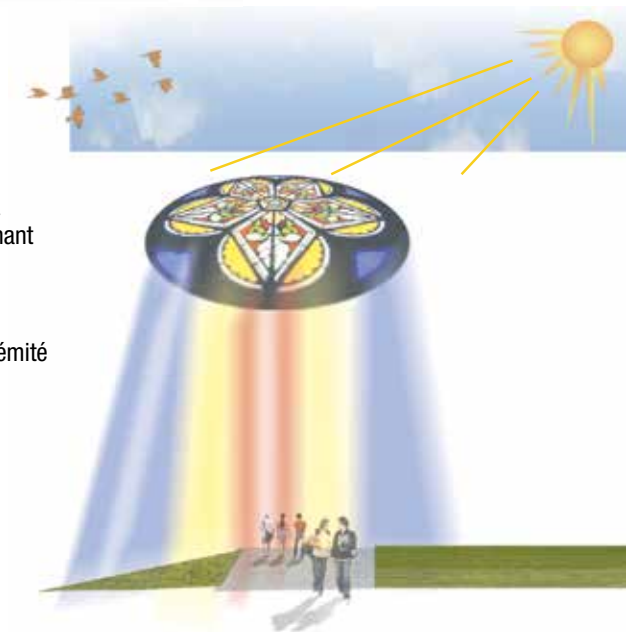
Plan directeur



Dessin concept et coupe schématique
Situés de part et d'autre du couloir piétonnier est-ouest, les vitraux circulaires de la chapelle permettent de faire un rappel historique de l'ensemble conventuel des Sœurs Grises. De plus, l'ajout de ces vitraux sous l'édifice, jumelés à des puits de lumière sur le toit, positionnés en fonction de l'orientation du soleil, crée une ambiance exceptionnelle à cet endroit.

Légende du plan directeur

- A** Aire de stationnement pour vélos
- B** Terrasse en bois avec plantes potagères grimpantes
- C** Bistro, restaurants et boutique Concordia
- D** Jets d'eau marquant l'ancien ruisseau qui passait par là
- F** Grande allée gazonnée avec insertions de pierres provenant du muret situé près de la maison des Hommes
- G** Nouveau pavillon sur pilotis laissant passer la lumière à travers des vitraux ronds comme ceux de la chapelle
- H** Jardin potager en bacs linéaires et bancs à chaque extrémité
- I** Espace gazonné ouvert multifonctionnel
- J** Mur de projection
- K** Grande table de rassemblement
- L** Aire de jeu avec terrains de badminton et de ping-pong
- M** Stationnement à surface perméable
- N** Aire de jeu pour enfants de 18 mois à 5 ans
- O** Cour avant pour détente et repos



Traitement de l'espace 3 espaces ouverts : les cœurs d'îlots, les rues et les espaces verts.



Dessin d'ambiance

Hugo Flammin



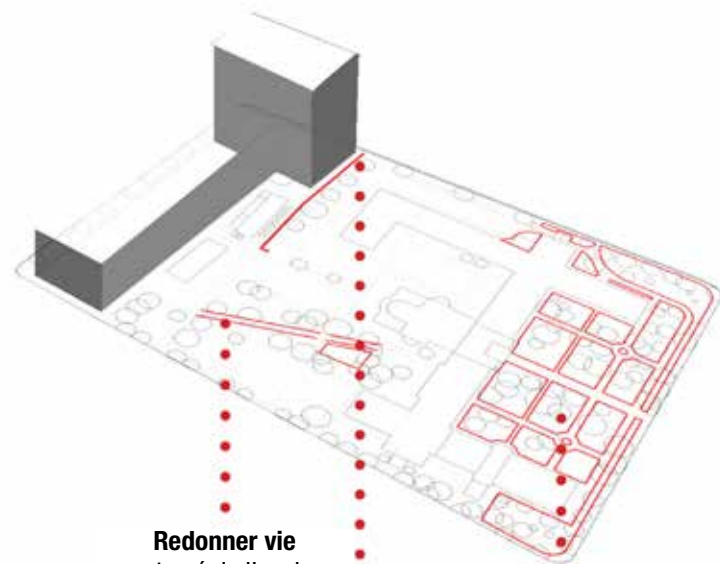
Dans un premier temps, la proposition consiste à répondre aux enjeux énoncés par la Ville en réduisant la circulation piétonne périphérique et intérieure afin de décroquer l'îlot et de lier le bâti existant à l'agrandissement projeté. Le design s'inspire des traces du passé et propose un programme qui permettra de mêler l'ensemble de la population du quartier autour d'un lieu rassembleur dédié à l'art, la relaxation et aux activités diverses. Il s'agit plus particulièrement de redonner vie au tracé de l'ancien ruisseau par un chemin symbolique; de restaurer le bassin ancien; de conserver et prolonger le muret existant qui représente un vestige d'une ancienne bâtisse appartenant au couvent; de terminer le dessin initial du jardin classique devant l'entrée principale; de créer des liaisons entre les différentes entités; de décroquer l'îlot pour le rendre plus accessible; de créer

des promenades en lien avec les nouveaux pavillons; de créer un espace public principal au nord de l'îlot ainsi qu'un amphithéâtre de verdure et, finalement, de rendre le jardin classique accessible à toute la communauté. ■

Dessin d'ambiance



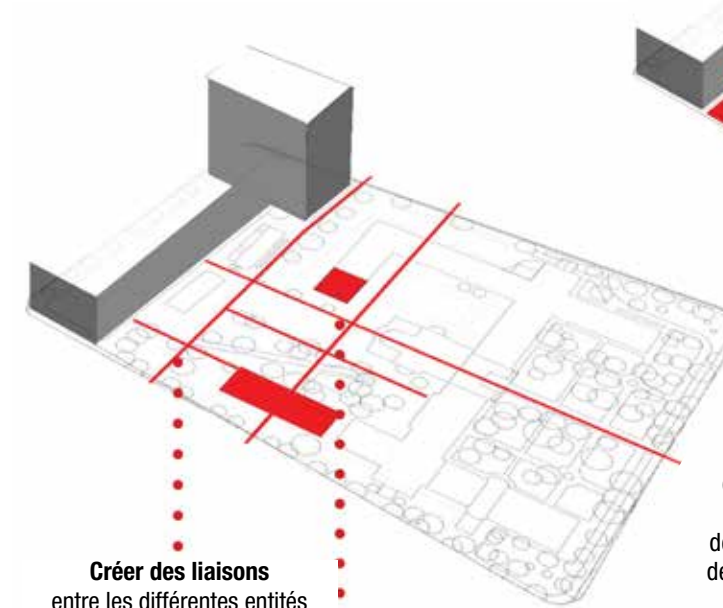
Plan directeur et coupe



Redonner vie
au tracé de l'ancien
ruisseau à travers un
chemin symbolique,
restaurer le bassin
pour donner accès à
l'eau aux usagers.

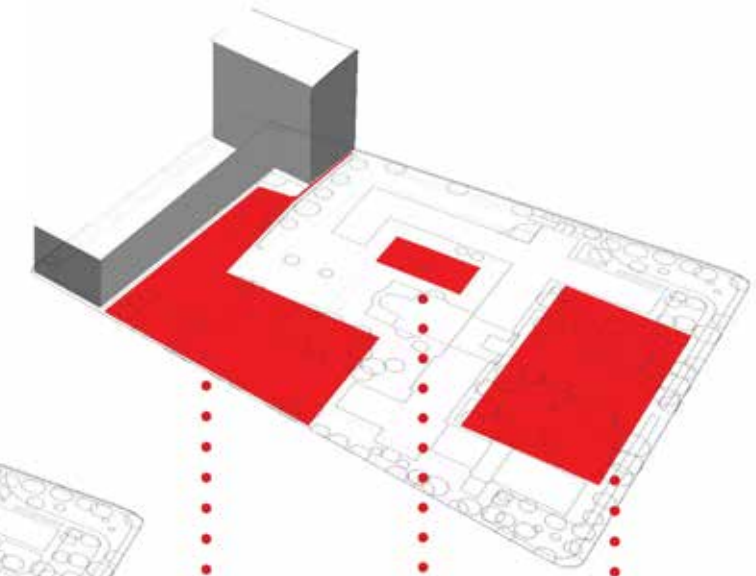
**Conserver et
prolonger**
le muret existant qui
représente un vestige
d'une ancienne
bâtisse appartenant
au couvent.

**Terminer le
dessin initial**
de Victor Bourgeau
pour le jardin
classique situé
devant l'entrée
principale au sud.



Créer des liaisons
entre les différentes entités
et décroisonner l'îlot pour
le rendre plus accessible,
créer des promenades avec
les nouveaux pavillons.

Nouveaux pavillons
de la Faculté des beaux-arts
de l'Université Concordia.



**Un espace public
principal**
de rassemblement
où plusieurs types
de service et de lieux
devraient hiérarchiser
la promenade.

**Créer un
amphithéâtre**
de verdure au cœur
de l'îlot, dédié
aux étudiants,
mais aussi à la
communauté pour
l'organisation
d'événements.

**Rendre le jardin
classique**
ouvert au public et
donner à chacun
la possibilité de
trouver le repos
et la détente.

ENSEIGNANTS

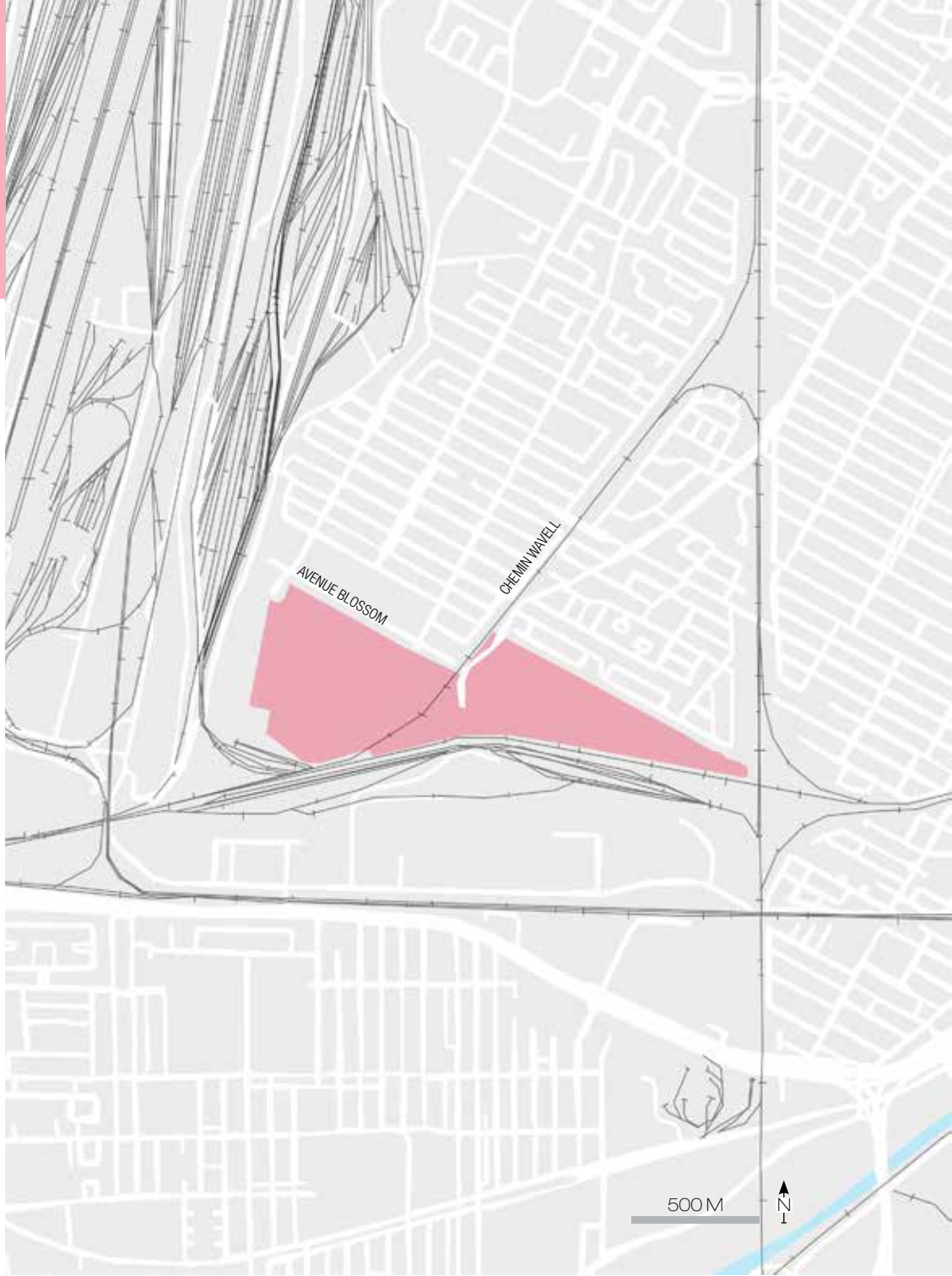
Professeures :
Paula Meijerink,
Nicole Valois.

CFP :

Jonathan Cha,
Micheline Clouard,
et Karine Durocher CFP.

ÉTUDIANTS

Frédérique Allard, Maude Boucher,
Catherine Breton, Gécie Brisebois-
Laforest, Marc-André Brochu,
Sophie Chapleau-Lacoste, Nicole
Lee Charbonneau, Laurent
Châteauneuf, Gabriel Corriveau,
Jessica Demers, Marie-Ève
Duchesne, Anne Laurence Dumont,
Marie-Ève Dumont, Josianne
Dupuis Descôteaux, Danielle El
Helou, Samira El Mamouni, Jean-
Philippe Gagnon, Antoine Gamache,
Francis Grimard, Laila Haloui, Coralie
Juchet, Soha Khalil, Janik Labonté-
Duchesne, Corinne Laforce
Lavoie, Benoît Larocque, Josiane
Léger, Sarah-Ève Lepage, Maude
Loiselle, Isabelle Lord, Frédérique
Magnan-Lauzon, Isabelle Malboeuf,
Katia Maze, Eva Novoa, Jonathan
Pelletier, Mathieu Pelletier, Anne-
Marie Proulx-St-Martin, Virginie
Roy-Mazoyer, Patrick Sheito,
Karyna St-Pierre, Mathivathana
Suntharalingam, Joëlle Thibault.



Meadowbrook

arrondissement de

Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest



En 2013, on a proposé aux étudiants de transformer en parc-nature un terrain de golf de 57 hectares situé dans l'ouest de Montréal. Enclavé sur trois côtés par une voie ferrée, une zone industrielle et l'autoroute 20, le golf de Meadowbrook est un espace vert de grande qualité naturelle et patrimoniale. Les arbres matures, le ruisseau, la topographie plate ainsi que le tracé des lots résidentiels et industriels tout autour témoignent de la présence ancienne du paysage agricole et industriel. Initialement voué à un développement résidentiel, le site a mobilisé la communauté et les Amis de Meadowbrook qui militent dans l'espoir de voir un jour ce lieu devenir un espace nature pour tous les Montréalais.

Les étudiants ont d'abord réalisé une analyse paysagère du site et de son contexte et pris position sur le rôle des grands parcs en ville, à l'ère du développement durable. Les analyses révèlent l'identité d'un secteur riche en histoire remontant à l'occupation amérindienne et animé par une communauté soucieuse des bienfaits de la nature. Puis, la programmation imaginée par les étudiants a fait ressortir les besoins en activités récréatives, pédagogiques et contemplatives ainsi que le désir de miser sur la participation citoyenne.



Plan directeur

Le site de Meadowbrook est un lieu d'exception dans le paysage du sud-ouest de l'île de Montréal. Non seulement s'agit-il d'un vaste espace vert, essentiel dans ce secteur à proximité du plus vaste îlot de chaleur de la ville, mais il présente aussi d'importantes qualités en lien avec son histoire, le contexte environnant et sa diversité biologique.

Sous le thème de l'immersion, le concept élaboré pour Meadowbrook permet d'expérimenter la nature autrement : découvrir et explorer les différents milieux naturels, s'imprégner des atmosphères uniques qui s'en dégagent, vivre une expérience totale de la nature. Par différentes stratégies d'aménagement, le projet vise à créer un parc unique, à rendre le site accessible à tous, à mettre

en valeur les milieux naturels présents et à créer des expériences immersives en révélant les éléments forts du site. Espaces libres dignes des grands parcs urbains, parcours dirigés dans une succession de milieux naturels protégés, lieu de contemplation et de détente, Meadowbrook immersif se veut un lieu de découvertes et d'expériences pour tous. ■



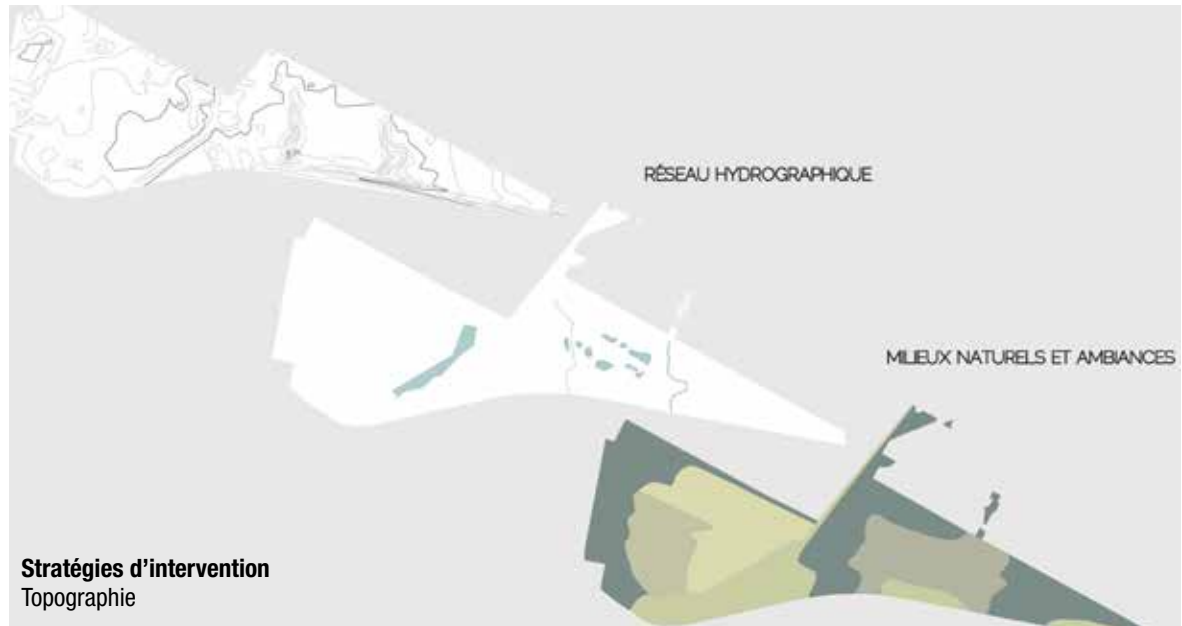
Coupe A-A'
Ambiance estivale, la vaste plaine gazonnée



Coupe B-B'
Ambiance automnale, la promenade dans le boisé et la prairie de graminées



Coupe C-C'
Ambiance estivale, le bassin construit et le talus ferroviaire



PROJET DE PARC NATURE PARTICIPATIF

Caroline Juchet
Maude Loiseau
Anne-Marie Proulx



Plan directeur

L'emplacement de Meadowbrook entre 3 municipalités est actuellement un lieu de clivages sociaux. L'ouverture d'un parc est une belle occasion pour développer un espace rassembleur, où de multiples usages humains peuvent être installés dans un environnement végétal propice à la détente. Le parc est un moyen de renforcer le souhait, très fragile mais émergent, de créer un environnement public là où nombre de

personnes se sentaient auparavant dans un lieu inaccessible. Le parc vise la création d'un milieu naturel, un habitat diversifié pour les espèces animales et végétales, possible grâce à la succession végétale. Il s'organise ainsi autour d'une déclinaison de trois ambiances majeures le long d'un réseau de sentiers informels : le boisé, l'orée du boisé et la clairière. Notre volonté est de mettre en parallèle le processus d'évolu-

tion végétale et les activités citoyennes participatives. Il s'agit d'un endroit de récréation, de contemplation et d'un lieu de répit pour se retirer de l'agitation de la ville. Aussi, afin de mettre en valeur les vestiges du passé, deux structures imposantes placées au cœur des clairières mettent en scène les anciennes rangées d'arbres. Ces constructions sont des points de repère pour le promeneur. ■



Synthèse des analyses

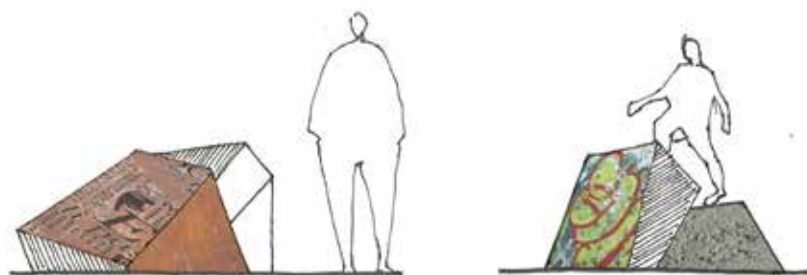
Éléments naturels.



Stratégie

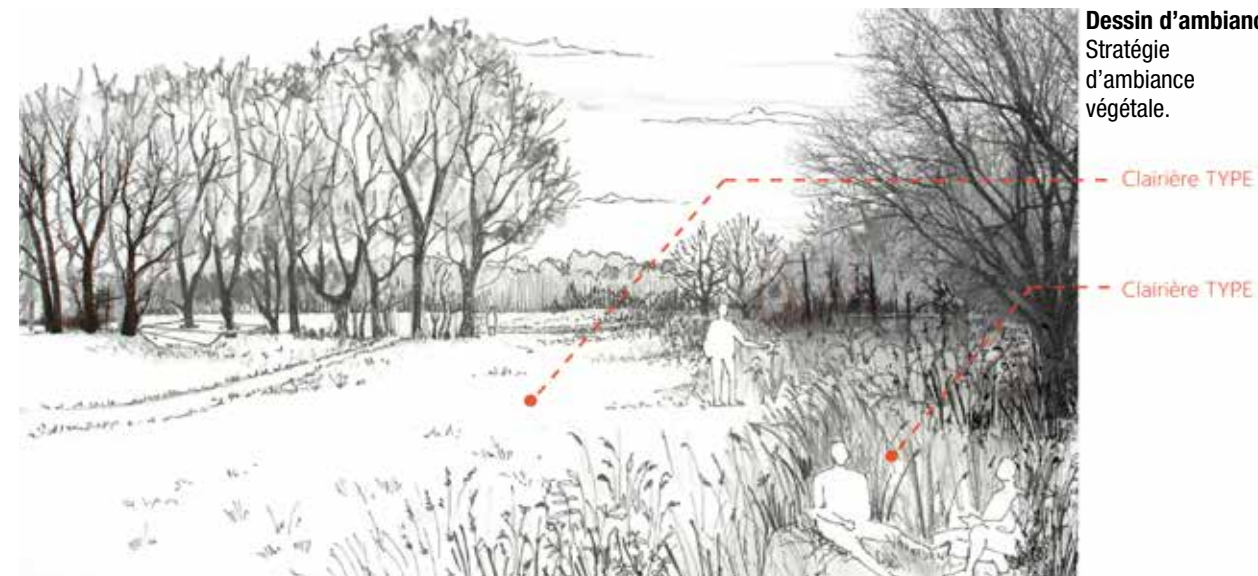
Ambiance végétale.

Dessin d'ambiance
Accessibilité et circulation.



Signalisation des entrées
par des balises variables selon les accès. Ces bornes sont un moyen simple de souligner visuellement les entrées au parc public.

Dessin d'ambiance
Stratégie d'ambiance végétale.





ISBN 978-2-7606-3439-8 (PDF)